

# Castelnau MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ

N° 204 - MAI / JUIN 2024  
[www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)



DU 21  
AU 23  
JUIN  
2024

# Fête de la Saint Jean

Fête de la  
Saint-Jean  
p.7

**Dossier :**  
**Castelnau-le-Lez,**  
**à fond le sport !**

PAGES 8-9

**Top départ**  
**pour le budget**  
**participatif !**

PAGE 15

**Parents : un nouveau**  
**Portail Famille**  
**pratique et rapide**

PAGE 30

## Actualités

2

- 2 | Éditorial
- 4 | L'essentiel en images
- 6 | Festivités
- 8 | Actualités

## Dossier Spécial sport

10

## Services

20

- 20 | Sécurité
- 21 | Castelnau a du cœur
- 22 | Vie dans nos quartiers
- 24 | Projets environnementaux

## Citoyens

26

- 26 | État civil
- 27 | Hommages
- 28 | Tribunes libres
- 30 | Castelnau, ville éducative

## Culture et mémoire

32

- 32 | Castelnau, ville culturelle
- 33 | Europe et mémoire
- 34 | Agenda

# Édito

## Monsieur le Maire, pourriez-vous nous expliquer les défis auxquels vous êtes confronté, aujourd'hui, en termes d'aménagement du territoire ?

**Frédéric LAFFORGUE** : Castelnau-le-Lez est une ville en plein essor au sein de la métropole de Montpellier. **Le développement de la commune n'est pas impulsé par des choix arbitraires, mais répond à des besoins croissants et à des exigences contradictoires** : l'obligation de créer des logements pour permettre un accès à tous et pour tous, et la préservation de l'environnement.

**J'ai l'obligation par l'État de construire 772 logements, en prenant en compte le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), la politique de Zéro artificialisation nette (ZAN), ainsi que les cartes des risques établies par la Préfecture. Ces contraintes nécessitent un équilibre délicat à trouver.**

Des étudiants, des couples avec enfants, des familles confrontées aux événements de la vie (séparation, perte de travail...) ne trouvent plus de logement. Je ne vous parle même pas des salariés sur la ville.

**Castelnau-le-Lez est la 4e ville de la région en termes de créations d'emplois.** Lors des recrutements, aujourd'hui, le logement préoccupe davantage que le salaire.

## Quelles sont les solutions pour conjuguer ces exigences contradictoires ?

**Frédéric LAFFORGUE** : Avec mon équipe municipale, nous avons mis en place **un parcours logement novateur** pour répondre aux besoins diversifiés de la population. Ce parcours inclut des solutions variées telles que le **béguinage pour seniors**, offrant un cadre de vie sécurisant tout en préservant l'indépendance des résidents. Mis en place sur l'ancienne école des Chênes, il permettra d'offrir une nouvelle manière de vivre ensemble et vise un public transgénérationnel, qui pourra accéder en vente ou en location aux 8 appartements réalisés, avec des espaces communs à partager. Idem à l'ancien foyer des Mûriers, où des logements seront accessibles pour nos seniors.

Dans le cadre du parcours logement, **lors de la création de l'écoquartier de Caylus, la Ville a favorisé la primo-accession** afin que les jeunes Castelnaudais puissent se loger et acquérir un bien au début de leur vie professionnelle ; le Hameau *Cœur Valentine et Cœur Angélique* a ainsi permis aux jeunes Castelnaudais d'accéder à la propriété.

La Ville travaille particulièrement avec les organismes sociaux, mais aussi avec les porteurs de projets immobiliers pour avoir une ventilation équitable des produits en lien avec soit le locatif, soit l'accession : comme **le Bail réel solidaire (BRS) ou la création de logements en logements locatifs intermédiaires (LLI)**. Le BRS constitue en effet une innovation importante dans ce parcours. Ce dispositif permet l'accession à la propriété à un coût abordable en dissociant la propriété du bâti de celle du terrain, favorisant ainsi l'inclusion sociale et la durabilité. Les premiers logements en BRS seront livrés à Eurêka.

## On vous reproche de ne pas prendre suffisamment en compte l'environnement...

**Frédéric LAFFORGUE** : **Ceci est faux.** Les événements météorologiques extrêmes, tels que les épisodes cévenols, de plus en plus fréquents, incitent à établir des normes pour réduire les risques. À Castelnau-le-Lez, nous avons anticipé ces exigences en sollicitant une modification du PLU pour limiter la constructibilité et tendre vers une urbanisation plus responsable. **La préservation du patrimoine naturel est ma priorité pour Castelnau-le-Lez. Les terres agricoles de**



© Cécile Garau

**Castelnau**  
**MAG**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Frédéric LAFFORGUE, Maire de Castelnau-le-Lez.  
**CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Gérard SIGAUD, premier Adjoint. Avec les remerciements à nos services pour leur travail et aimable participation. **RESPONSABLE DE LA RÉDACTION** : Sabrina DRIDI, Directrice de la Communication. **CHEFFE DE PROJET ÉDITORIAL** : Virginie MOREAU. **RÉDACTEUR** : Sébastien MEINELLY. **CRÉDIT PHOTOS** : Direction de la Communication, sauf mention contraire. Toutes les photos et illustrations sont "droits réservés". Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction. **CONCEPTION PREMIÈRE ET DERNIÈRE DE COUVERTURE** : Pedro VITORINO. **MISE EN PAGE** : DAWP. **IMPRESSION** : Evoluprint. **PÉRIODICITÉ** : 5 NUMÉROS/AN. **TIRAGE** : 18 000 exemplaires. **ISSN** : 1632-3297. **DÉPÔT LÉGAL** : mai 2024.

**POUR NOUS ÉCRIRE :**

Direction de la Communication  
Hôtel de Ville - Rue de la Crouzette - CS 40 013  
34 173 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX.  
Courriel : communication@castelnau-le-lez.fr



IMPRIM VERT



**Au début de cette année, Castelnau a été classée quatrième ville la plus sportive de France (première dans l'Hérault).**



**Sablassou, représentant 110 hectares préservés sur 130 au sud de la ville, illustrent cet engagement en faveur de la durabilité et de la protection de l'environnement local.**

**La réalisation d'un à deux parcs par an est, aussi, un engagement tenu :** le parc Vincent-Sablé, celui des Berges du Lez, le parc du Mas de Rochet et bientôt le parc Pujol, avenue de l'Europe, sont autant d'espaces qui font de **Castelnau un poumon vert**. Offrir un cadre de vie de qualité tout en répondant aux besoins des administrés avec des infrastructures adaptées (palais des Sports, Kiasma, parcs, écoles, crèches, services administratifs de proximité, etc.) est primordial pour moi.

Je comprends les préoccupations que peuvent susciter ces changements, mais les projets urbains sont pensés dans le respect de l'environnement et de l'identité locale, avec un engagement envers la zéro artificialisation nette. L'objectif est d'équilibrer croissance et durabilité pour préserver l'essence même de Castelnau-le-Lez tout en préparant son avenir.

**Côté sport, l'image de Ville sportive colle à la peau de la commune depuis des décennies ; comment l'expliquez-vous ?**

**Frédéric LAFFORGUE :** Effectivement, le sport occupe une place de choix dans la vie de notre cité, qui a toujours

été très attachée à la **promotion du sport, du sport pour tous et aux valeurs qu'il véhicule**. Nous mettons à la disposition des clubs sportifs, des associations et des Castelnauviens en général, des infrastructures de qualité, pluridisciplinaires, que nous entretenons et rénovons méthodiquement. Le complexe sportif Jean-Fournier et le palais des Sports en sont les parfaits exemples. Chaque semaine, quelque **6 000 sportifs** (scolaires, amateurs, seniors, joueurs de haut niveau) se croisent à toute heure au palais des Sports. Cette multitude crée du lien social et favorise les échanges intergénérationnels.

Le Run & Bike du Miradou, la Fête du Sport, la Semaine Olympique et Paralympique sont des rendez-vous incontournables qui s'adressent à tous.

Au niveau du **sport adapté**, nous sommes fiers de proposer le programme *Équilibre et Santé* et l'expérimentation du projet *VEVAR*, qui accompagne les seniors dans la pratique du vélo électrique. Les plus jeunes participent au *Grand défi Vivez Bougez* et bénéficient du dispositif *Savoir rouler à vélo* (SRVA).

D'ailleurs, au début de cette année, Castelnau a été classée **4<sup>e</sup> ville la plus sportive de France (1<sup>re</sup> dans l'Hérault)**, derrière La Teste-de-Buch, Mougins et Biarritz en 1<sup>re</sup> position et devant Cannes ! Ce classement concerne les villes de plus de 20 000 habitants qui comptent le plus de salles de sport par habitant. Une belle récompense !

**Quelle part du budget municipal est consacrée au sport ?**

**Frédéric LAFFORGUE :** En 2023, **5 % du budget municipal ont été consacrés au sport, soit un peu plus de 3,2 millions d'euros**. Cette enveloppe comprend non seulement le soutien apporté aux associations sportives, amateurs et de haut niveau, mais également le financement et l'entretien des infrastructures. D'ailleurs, en découvrant le palmarès de nos associations sportives, nous constatons que nous sommes dans le vrai.

Castelnau-le-Lez est toujours en mouvement et envisage l'avenir. Nous travaillons sur plusieurs dossiers : **un pumtrack** pour les amateurs de sports de glisse, **une piste d'athlétisme... La piscine métropolitaine**, quant à elle, sera livrée en 2028.

Saviez-vous que 40 % des Français disent vouloir pratiquer une activité en extérieur ? Notre volonté est de répondre à leurs attentes !

Vous le voyez, la majorité municipale et moi continuons à dérouler notre programme, conformément à nos engagements, au service des Castelnaubiennes et des Castelnauviens, car l'intérêt public est ce qui nous anime... Le bien-vivre à Castelnau ! Une belle histoire d'avance.

*Les fêtes de la Saint Jean seront pour moi l'occasion de partager avec vous des moments festifs et conviviaux. Je vous souhaite un bel été. Avec toute ma sympathie.*



# L'essentiel en images



## 8 mars / Journée internationale des droits des femmes

Le parcours matrimoine a été inauguré par le Maire Frédéric Lafforgue et Sylvie Ros-Rouart, adjointe à la Culture et à l'Égalité femmes/hommes.

## 20 mars / Hommage à Philippe de Gaulle : les adieux à un résistant de la première heure

Frédéric Lafforgue, Maire de Castelnau-le-Lez, et ses adjoints Nathalie Lévy et Philippe Guy, Aude Rumeau, conseillère municipale et des représentants des anciens combattants et des autorités militaires, ont rendu hommage à l'amiral Philippe de Gaulle devant la stèle dédiée à son père, le général Charles de Gaulle.



## 11 mars / Hommage aux victimes du terrorisme

Étaient réunis : le Maire de Castelnau-le-Lez, Frédéric Lafforgue, le conseil municipal, les sénateurs Jean-Pierre Grand et Hussein Bourgi, et la conseillère départementale Jacqueline Markovic.



## 21 mars / Cérémonie de citoyenneté et remise des cartes électorales aux jeunes majeurs

Frédéric Lafforgue, Maire de Castelnau-le-Lez, et ses adjoints Nathalie Lévy et Philippe Guy, entourés de membres du Conseil municipal des jeunes, ont remis leur carte électorale et le *Livret du citoyen* aux 38 nouveaux électeurs de la commune présents.



## 19 mars / Privé d'accès à l'eau, le moustique-tigre ne se reproduit pas !

Une réunion de sensibilisation des habitants au moustique-tigre s'est tenue à l'espace Côté Lez, au palais des Sports, en présence de l'adjoint à la Ville durable, Jean Koechlin.



## Mars-avril / Des actions de prévention bucco-dentaire pour les seniors

Des sessions de sensibilisation à une bonne santé bucco-dentaire destinées aux seniors ont eu lieu au palais des Sports de Castelnau-le-Lez, avec le CCAS et en partenariat avec la faculté d'odontologie de l'université de Montpellier et le CHU de Montpellier.



## 28 avril / Tapis rouge pour les nouveaux arrivants !

Au Kiasma, les nouveaux Castelnaviens ont découvert les infrastructures et services à leur disposition, présentés par le Maire Frédéric Lafforgue et les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes.



## Le Clos des Verdures ouvrira dans l'été, avec une aire de jeux pour enfants

Propriété communale, Le Clos des Verdures, 1 passage de la Marne, a été rénové afin d'accueillir des bureaux et associations. Le jardin, réhabilité, sera ouvert au public à partir de l'été 2024. Il disposera d'un square doté d'une aire de jeux pour les enfants. **Inauguration le jeudi 4 juillet 2024 à 18h30.**



## 28 avril / Hommage à Sabine et Miron Zlatin

Le Maire Frédéric Lafforgue, Philippe Guy, adjoint à la Mémoire, et les enfants du Conseil municipal des jeunes ont déposé un bouquet de fleurs sous la plaque de la rue Sabine et Miron Zlatin et énuméré les noms des enfants juifs victimes de la rafle de la Maison des enfants d'Izieu.

## Avril / Des bornes de réparation en libre-service pour les cyclistes

Le Maire Frédéric Lafforgue près de l'une des 6 bornes de réparation vélo en libre-service installées dans le cadre du budget participatif 2022. Un projet proposé par les habitants du quartier Mas de Rochet et la Maison des Proximités et approuvé par la population. Les 5 autres bornes sont situées à Caylus (près de l'aire de compostage participatif), au palais des Sports (au local à vélos), à Sablassou (à l'entrée du Réseau Express Vélo), sur le parvis du groupe scolaire Jacques-Chirac et à Mas de Rochet (près des arceaux à vélos). Par ailleurs, des bornes de gonflage pour vélo sont à la disposition du public à l'entrée des parcs Vincent-Sablé et Mas de Rochet.



## 28 avril / Cérémonie du Souvenir de la Déportation

Le Maire Frédéric Lafforgue et son Conseil municipal ont évoqué le souvenir des personnes déportées dans des camps, victimes de la barbarie nazie lors de la Seconde Guerre mondiale.



# FÊTE DU 13 JUILLET 2024



19:00  
**DÉPÔTS DE GERBES**  
CIMETIÈRE DE LA CROUZETTE



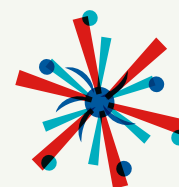
19:15  
**DISCOURS  
DE LANCEMENT  
DES FESTIVITÉS  
PAR M. LE MAIRE**  
PLACE DE L'EUROPE - SIMONE-VEIL



19:30  
**APÉRITIF MUSICAL**  
OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ



22:00  
**FEU D'ARTIFICE**  
TIRÉ DEPUIS LE TOIT  
DE L'HÔTEL DE VILLE



22:30  
**BAL DE LA FÊTE  
NATIONALE**  
MIX AND SAX BY CPROD



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET ET LES HORAIRES SUR  
[WWW.CASTELNAU-LE-LEZ.FR](http://WWW.CASTELNAU-LE-LEZ.FR)

  
**Castelnaud  
le-lez**




# Un début d'été festif à Castelnau-le-Lez !


Cet été, profitez des événements organisés par la municipalité pour rencontrer d'autres habitants, vous détendre et profiter de la vie !


## FÊTE DE LA SAINT-JEAN, CÉLÉBRONS ENSEMBLE LE SOLSTICE D'ÉTÉ !


Le jour le plus long de l'année est le moment idéal pour se rassembler et célébrer le retour de l'été. Trois journées/soirées chaleureuses et riches en animations seront dédiées à la Fête de la Saint-Jean les 21, 22 et 23 juin, au parc Monplaisir et sur la place de l'Europe Simone-Veil. Au programme...


### VENDREDI 21 JUIN (PARC MONPLAISIR)

 **19h** : ouverture de la fête par le Maire et le conseil municipal

 **19h10** : lancement des animations pour enfants (château gonflable et balades à poneys)

 **19h30** : apéritif musical offert par la municipalité


 **21h15** : illumination du parc Monplaisir et de la cascade


 **22h** : orchestre *The One* (chanteurs, guitariste, saxophoniste et DJ).

**Restauration : foodtrucks et buvette.**


### SAMEDI 22 JUIN

 **10h30** : animations gratuites pour les enfants (parc Monplaisir)

 **11h** : initiation à la zumba avec Fit Family (parc Monplaisir)

 **15h** : atelier peinture organisé par la Maison des Arts (parc Monplaisir)


 **19h** : orchestre *Light and sound*, animation musicale (place de l'Europe Simone-Veil)


 **22h15** : feu d'artifice musical (place de l'Europe Simone-Veil)


 **22h30** : *Extravaganza* - Cprod by Cassou (ballons géants, confettis, performance danse, échasses et feu).


**Restauration : foodtrucks et buvette.**


### DIMANCHE 23 JUIN (PARC MONPLAISIR)


 **À partir de 10h30** : journée intergénérationnelle, animations gratuites pour les enfants

 **12h** : repas dansant organisé par le club taurin *L'Encierro* avec l'Orchestre *Sensation* (chanteurs, guitariste et accordéoniste).  
Formule : Entrée - Plat - Dessert - Café : 14 € /  
Réservation obligatoire au 04 67 14 27 51 ou par courriel à [protocole@castelnau-le-lez.fr](mailto:protocole@castelnau-le-lez.fr)

 **16h** : goûter offert par le club taurin *L'Encierro*

 **16h30** : spectacle pour enfants *La Piste de la Gaieté* (cirque sans animaux)

 **18h** : course de vachettes à l'ancienne organisée par le club taurin *L'Encierro*

 **19h30** : apéritif de clôture offert par la municipalité.

**Restauration : foodtrucks et buvette.**

## LES LEZ'TIVALES, 2 SOIRÉES MÊLANT MUSIQUE ET DÉGUSTATIONS DE VINS

Préparez vos agendas ! Les Lez'tivales se tiendront cette année les 13 juin et 4 juillet à partir de 19h sur deux places conviviales de Castelnau-le-Lez. L'occasion de passer des soirées festives en famille ou entre amis et de déguster les nectars de vignerons locaux, avec modération !

Le 13 juin, le groupe *Glamifik* enflammera la place Martin-Luther-King, dans le quartier Caylus, tandis que le 4 juillet l'*Apollo Fish Acoustic Band* mettra l'ambiance sur la place de la Liberté, en centre-ville.



# Conseil Municipal

Séance du 28 avril 2024

## STÉPHANIE DEVEZE-DELAUNAY, NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Le conseiller municipal Jean-Baptiste Pringuey ayant démissionné, Stéphanie Deveze-Delaunay a été appelée à le remplacer, conformément aux dispositions de l'article L 270 du Code Electoral.

## RESTAURANT SCOLAIRE À L'ÉCOLE JEAN-MOULIN : DEMANDE DE SUBVENTION

La Ville crée un nouveau restaurant scolaire alliant qualité et performance environnementale dans le bâtiment qui accueillait auparavant la piscine de l'école Jean-Moulin. **Elle sollicite une subvention de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 595 700 € HT, correspondant à 70 % du montant du projet.** Les 30 % restants (255 300 €) seront financés par la Ville.

## EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION : DEMANDE DE SUBVENTION FIPD

La municipalité de Castelnaud-le-Lez étend le système de vidéoprotection de son Centre de Surveillance Urbain de **63 à 75 caméras**. Cela renforcera les capacités d'intervention de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale, et facilitera l'identification d'auteurs d'infractions sur de nouveaux secteurs. Une fois l'autorisation préfectorale obtenue, la Ville effectuera une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de l'appel à projets relatif au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, Programme S – *Sécurisation*.

## PISCINE MÉTROPOLITAINE : CESSION POUR 1 EURO SYMBOLIQUE D'UNE PARCELLE

Obsolète, la piscine métropolitaine Christine-Caron va être démolie. Montpellier Métropole s'est engagée à construire un centre nautique pour la remplacer. Pour permettre son implantation, le Conseil Municipal de Castelnaud-le-Lez a approuvé la cession pour 1 euro symbolique, au profit de la Métropole, d'un terrain d'environ 2 000 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle CX 48 située au lieu-dit *Les Chênes Verts*, entre le lycée Georges-Pompidou et le rond-point Bir-Hakeim. La piscine sera composée de deux bassins : un bassin de 50 m et un bassin d'initiation à la natation de 25 m.

## 6 ZA ER IDENTIFIÉES À CASTELNAU-LE-LEZ

Dans le cadre de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 d'accélération de la production d'énergies renouvelables et de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA ER), la Ville de Castelnaud-le-Lez retient son territoire urbain (zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme) comme zone adéquate pour le développement des énergies renouvelables.

En cas d'atteinte des objectifs régionaux, la Ville proposera **d'exclure les zones naturelles (zones N du PLU en vigueur) de la possibilité d'intégration dans les zones d'accélération des énergies renouvelables**. Les zones agricoles (zones A du PLU en vigueur) ne sont pas inscrites en tant que ZA ER, mais ne feront pas l'objet d'une future inscription dans les zones d'exclusion.

## MODIFICATION DE LA SECTORISATION SCOLAIRE

En prévision de la rentrée, compte tenu des évolutions de la démographie scolaire sur certains secteurs géographiques de la commune et de l'ouverture de classes au groupe scolaire Jacques-Chirac, **des ajustements de la sectorisation scolaire ont été décidés, en fonction de l'implantation géographique des écoles sur le territoire de la commune et de leur capacité d'accueil en nombre de classes**. Des dérogations peuvent être envisagées, sous réserve des capacités d'accueil des élèves et sur production d'un motif.

## BUDGET PRIMITIF 2024 : 575 678 EUROS ATTRIBUÉS À LA VIE ASSOCIATIVE

La Ville de Castelnaud-le-Lez a statué sur le soutien financier qu'elle accorde aux associations de son territoire. **Le montant total des aides directes proposées pour 2024 est de 575 678 € (subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles incluses).**

Pour l'exercice 2024, 104 553 € sont attribués aux associations culturelles, 263 000 € aux associations de jumelage, 8 545 € à celles faisant œuvre de mémoire, 300 € aux scouts de France, 180 100 € aux associations sportives, 7 200 € aux associations en lien avec le domaine scolaire, et 2 000 € à celles dédiées à la ville durable. Le total des subventions de fonctionnement proposées pour 2024 est de 565 698 €. 9 980 € de subventions exceptionnelles liées à des projets particuliers sont fléchés.

# Conseil de Métropole

Les élus de Castelnaud-le-Lez rendent compte de leurs principaux votes.

Séance du 2 avril 2024

## BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget 2024 de la Métropole de Montpellier s'élève à 2 milliards d'euros, dont quasiment 1,2 milliard au service des métropolitains en 2024, décomposé en 666 M€ de dépenses réelles de fonctionnement et 556 M€ d'investissements (dont 549 M€ consacrés aux dépenses d'équipement).

*Les élus de Castelnaud-le-Lez ont voté pour.*

## DÉNOMINATION DES STATIONS DE BUSTRAM DE LA LIGNE 1

Les 8 stations de la ligne 1 de bustram reliant Notre-Dame de Sablassou à Castelnaud-le-Lez à la place de l'Europe à

Montpellier porteront les noms suivants : **Place de l'Europe, Pont Juvénal, Paul Painlevé, Pinville, Alfred Nobel, Eurêka, Verchant et Notre Dame de Sablassou.**

*Les élus de Castelnaud-le-Lez ont voté pour.*

## ACTUALISATION DU PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

Pour répondre aux enjeux climatiques, le PDME actualisé met notamment l'accent sur les modes de transport à faible impact écologique pour les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail des agents. Ses différents dispositifs ont été actualisés.

*Les élus de Castelnaud-le-Lez ont voté pour.*





## Des travaux à l'Hôtel de Ville, vos démarches administratives transférées au Kiasma

Le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville sera en travaux à compter du 17 juin et jusqu'à fin septembre 2024. Les réaménagements sont destinés à assurer un meilleur confort aux usagers comme aux agents municipaux.

### OÙ S'ADRESSER PENDANT LES TRAVAUX ?

La Direction Vie administrative et citoyenne (comprenant l'accueil de l'Hôtel de Ville et le Guichet unique de la Métropole, les services état civil et cimetière, le service documents d'identité et le service élections) emménagera **dans l'aile droite du Kiasma** durant la période des travaux. C'est là que le public devra se rendre pour effectuer ses démarches administratives.

### EN QUOI CONSISTERONT CES TRAVAUX ?

Les espaces et les postes de travail, dont l'ergonomie a été repensée, seront aménagés pour accueillir le public en toute confidentialité, avec un plus grand confort thermique et sonore. La zone d'accueil, guichet unique, consistera en une banque d'accueil circulaire au centre du hall. Un espace numérique sera accessible en libre-service. Une zone sera destinée aux enfants et des espaces d'attente chaleureux seront mis en place.

## ENTRE 16 ET 25 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Dès 16 ans, cette démarche est obligatoire pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat...).

Il suffit de vous rendre à l'Hôtel de Ville (ou au Kiasma pendant les travaux), au service de recensement citoyen (joignable au 04 67 14 27 18), muni de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport valide, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile. Une attestation vous sera fournie. Ne tardez pas !



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES Dernière ligne droite !

Le 9 juin prochain, les citoyens européens sont appelés aux urnes pour désigner les députés européens (eurodéputés), par un seul tour de scrutin.

Vérifiez en ligne votre inscription électorale et votre bureau de vote via ce QR code accessible avec FranceConnect ou un compte service-public.fr, ou contactez le service élections de Castelnau-le-Lez au **04 67 14 27 18** ou sur [elections@castelnau-le-lez.fr](mailto:elections@castelnau-le-lez.fr).



Et pensez à faire une procuration si vous êtes absent le jour du vote.  
*Plus d'infos sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)*

Renseignements sur les européennes : [www.vie-publique.fr/questions-reponses/269405-10-questions-sur-les-elections-europeennes-de-juin-2024](http://www.vie-publique.fr/questions-reponses/269405-10-questions-sur-les-elections-europeennes-de-juin-2024)



Le Maire Frédéric Lafforgue et Muriel Sarradin, adjointe aux Sports et à l'E-Sport, autour des gagnants du 15 km du Run and Bike du Miradou, Alizé Genoux et Julien Ameduri, vainqueurs en 55'07. Antony Landreau et Florent Jurado sont arrivés en 2<sup>e</sup> position en 56'47, et Alexandre Sabathé et Adrian Balestri en 3<sup>e</sup> position en 57'18.

## Castelnau-le-Lez : à fond le sport !

Labellisée *Ville Ludique et Sportive* et *Terre de Jeux 2024*, la Ville de Castelnau-le-Lez est très volontariste en matière de politique sportive, afin d'encourager les habitants à faire de l'exercice physique. Son palais des Sports Jacques Chaban-Delmas est inscrit dans le catalogue des Centres de préparation des Jeux olympiques de Paris 2024.

L'importance accordée au sport par l'équipe municipale est notamment reflétée par les subventions versées aux associations, l'organisation d'animations et d'événements fédérateurs (**Fête du Sport, Run and Bike du Miradou**) et le soutien aux associations pour la mise en place de manifestations sportives (**Urban trail, Tour des Héraults en badminton**).

### DES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS !

La Ville organise des temps forts sportifs pour les élèves de primaire, dans le cadre de la **Semaine olympique et paralympique**, du **Grand Défi Vivez Bougez** et du dispositif **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)**.

Des activités comme la marche nordique et la gymnastique d'entretien en plein-air, et le programme **Équilibre et Santé** avec des éducateurs spécialisés en sport adapté, sont ouverts aux seniors. Et cette année, la Ville expérimente le projet **VEVAR** (apprentissage du vélo électrique par les seniors).

### SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU ET PRO

Financièrement et par la mise à disposition d'installations, la Ville accompagne le sport de haut niveau amateur, en équipe (équipes de Nationale 3 masculine et féminine de *Castelnau Basket*, équipe U17 Nationaux du *Castelnau Le Crès Football Club*) ou individuel.

Le sport professionnel n'est pas en reste : la municipalité a instauré un **partenariat avec le MHSC VB** (Montpellier Hérault Sport Club volley-ball). Le club résident de la salle Romain-Barras du palais des Sports a été sacré

Champion de France sur la saison sportive 2021-2022 et a participé à de nombreuses campagnes de Coupe d'Europe, dont la prestigieuse Ligue des Champions 2022-2023. Il est arrivé jusqu'en finale de la Coupe de France 2024.

*« Le sport ouvre des horizons, entretient le bien-être physique et psychologique et développe le lien social. C'est pourquoi nous veillons depuis le début du mandat à créer de nouvelles installations sportives et à rénover les anciennes »*

souligne le Maire, Frédéric Lafforgue.



## De futures installations sportives sur les starting-blocks !

Pour continuer la vague de créations d'équipements sportifs réalisée par l'équipe municipale, d'autres lieux fédérateurs pour la population sortiront de terre ces prochaines années :

- > un pumptrack pour les skateboards, trottinettes et autres sports de glisse, des équipements sportifs dans les quartiers et des terrains de basket-ball 3x3 en accès libre,
- > une piste d'athlétisme,
- > une piscine métropolitaine dotée d'un bassin nordique de 50 mètres, d'un bassin d'apprentissage de la natation et de plages extérieures (livraison en 2028).



## PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX POUR LE SPORT EN 2023



> Le budget de fonctionnement dédié au sport représente **5 % du budget de fonctionnement** de la Ville de Castelnau-le-Lez (chiffre stable depuis 2021).

> Le budget d'investissement consacré au sport équivaut en moyenne, sur les trois dernières années, à **20,2 % du budget d'investissement communal.**

> En 2023, le budget d'investissement sport s'élevait à **3 216 761,93 €.**

## UN CITY PARC À CAYLUS

L'installation d'un city parc dans le quartier de Caylus s'inscrit dans le cadre de la politique municipale d'aménagement d'installations sportives gratuites pour les habitants et les associations sportives.

Cet espace multisport de conception et de fabrication françaises propose des espaces de pratique pour des sports de buts – basket-ball, football, handball – et des sports de filet – tennis, tennis ballon, badminton, volley-ball ou encore Sepak Takraw (sport d'origine asiatique consistant à faire passer une balle au-dessus d'un filet en utilisant toutes les parties du corps, sauf les bras et les mains).



**Capacité maximale instantanée de 24 joueurs**



**4 terrains utilisables simultanément.**





# DES ÉQUIPEMENTS AU TOP NIVEAU

Trois ensembles majeurs et cinq plateaux dédiés aux sports collectifs composent le paysage castelnaudvien, permettant aux habitants de pratiquer les activités de leur choix près de chez eux. Depuis l'élection municipale de 2020, la Ville a en effet impulsé une forte dynamique de rénovation et de création de nouvelles installations, au service de toutes et tous...

## 3 lieux incontournables

### 1 LE PALAIS DES SPORTS JACQUES CHABAN-DELMAS

(avenue de la Monnaie) regroupe 11 salles de sport dont une salle d'Honneur et 2 gymnases pour la pratique des sports collectifs, la salle Marie-Amélie Le Fur et la salle René-Alauze (2021), et une salle de gymnastique, rénovée en 2022, dont la surface a été portée de 250 m<sup>2</sup> à 1 000 m<sup>2</sup>. A proximité se trouvent le boulodrome Henri-Salvador, le skate-park Tom-Appaix, une aire d'étirements et de musculation en plein-air, le parcours de santé et le terrain multisport Colette-Besson.

### 2 LE COMPLEXE SPORTIF JEAN-FOURNIER

(allée du Stade) est doté de 10 terrains de tennis, 2 terrains synthétiques de football, d'un terrain multisport, d'un gymnase rattaché au groupe scolaire Jacques-Chirac (2023) et de 2 terrains de beach-volley (2024).

### 3 L'ESPACE SPORTIF SITUÉ À PROXIMITÉ DU COLLÈGE FRÉDÉRIC-BAZILLE

(avenue du 8 Mai 1945) est composé d'une halle de sports départementale, de la piscine métropolitaine Christine-Caron et des installations sportives du collège.

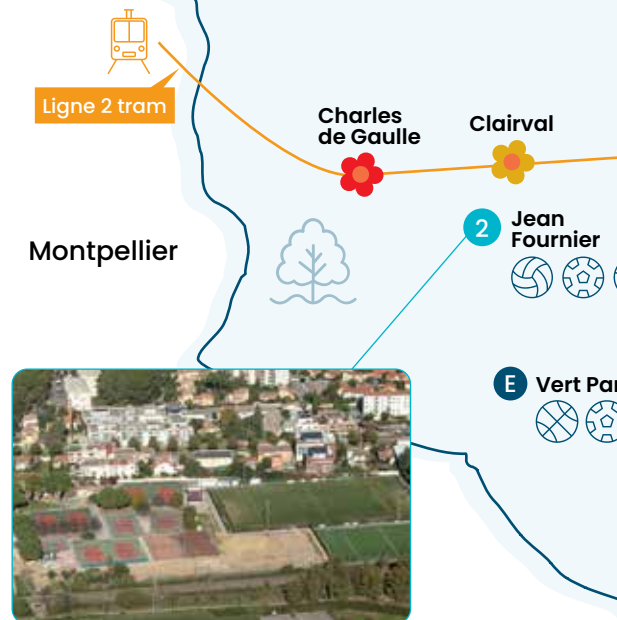
## Le palais des Sports, champion de la fréquentation !

> 6 000 personnes par semaine  
du lundi au vendredi

> 36 sections ou  
associations sportives

> 50 matchs ou compétitions  
départementales et/ou régionales  
par mois

> 13 matchs du MHSC VB avec  
une moyenne de 1 500 spectateurs  
par match, plus les matchs de Playoffs,  
de Coupe de France ou de Coupe d'Europe  
(dont certains retransmis à la télévision).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2020, à l'initiative du Maire, Frédéric Lafforgue, et de son équipe municipale, de nombreux investissements ont permis d'agrandir et de rénover le palais des Sports (salle René-Alauze, extension de la salle de gymnastique...), d'effectuer l'éclairage en Led des terrains de tennis et des terrains de football, et de créer un terrain de football à 8 pour les scolaires et le club de football *Castelnau Le Crès*, une aire de *street workout* intégrée au parcours sportif, un gymnase au sein du groupe scolaire Jacques-Chirac et 2 terrains de beach-volley à Jean-Fournier.

Autres réalisations : la convention avec le MHSC VB portant sur le palais des Sports, accompagnée de la création d'une salle de préparation physique de haut niveau, et l'instauration d'une animation mêlant sport et e-sport pour les adolescents pendant les vacances de la Toussaint.



## LA VILLE SOUTIENT LE SPORT SCOLAIRE

Parce que le sport, indispensable à une bonne santé, est un vecteur de valeurs positives comme le dépassement de soi, l'entraide et qu'il enseigne bien souvent le sens du collectif et de l'intérêt général, la Ville de Castelnau-le-Lez y accorde une importance particulière. Quelques chiffres en témoignent...



### 15 disciplines sportives

sont proposées dans le cadre scolaire : jeux d'opposition, judo, jeux de ballon, basket-ball, tennis, football, volley-ball, vélo, gymnastique, badminton, Ultimate, golf, escrime, beach-volley, escalade.



### 256 enfants sont inscrits sur le bloc 3 du dispositif Savoir Rouler à Vélo

visant à acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie en vue de l'entrée au collège.



### Environ 900 heures d'éducation physique et sportive (EPS)

à la Halle de Sport et 500 heures de sport scolaire sur les terrains synthétiques sont dispensées chaque année aux collégiens de Frédéric-Bazille.



### 946 heures de sport scolaire

sont encadrées chaque année par des professionnels municipaux diplômés dans les 4 écoles élémentaires de la commune.



### Environ 1 450 heures d'EPS ont lieu par an au palais des Sports, sur les terrains synthétiques de la commune.

## 5 plateaux dédiés aux sports collectifs

- A** COLETTE-BESSON (avenue de la Monnaie)
- B** SAINT-EXUPÉRY (avenue du Devois)
- C** CAYLUS + 1 aire de street workout (rue René-Cassin / chemin de Navitau)
- D** ALEXANDRE-CHAMBON (allée Chalbos)
- E** VERT PARC (rue des Anémones)

## RUN AND BIKE DU MIRADOU : AFFLUENCE RECORD !

Avec plus de 493 participants, cette 10<sup>e</sup> édition a battu le record de participation des années précédentes ! En plus des compétitions alternant course à pied et à vélo, enfants et parents ont profité de nombreuses animations : mur d'escalade, kart à pédales, hockey, slackline, VTT sur piste modulable.

## DES JOP FIN MAI



Du 24 au 31 mai 2024, les journées olympiques et paralympiques (JOP) sensibiliseront les élèves scolarisés à Castelnau-le-Lez aux Jeux olympiques, qui se dérouleront à Paris du 26 juillet au 11 août 2024. L'occasion également de développer la solidarité envers les personnes porteuses de handicap.

## Les associations sportives alignent les bons scores !



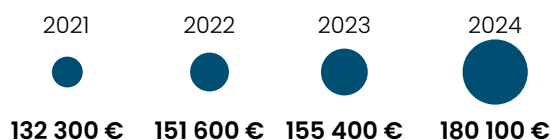
> **9 associations sportives castelnauviennes, affiliées à une fédération sportive, comptent, chacune, plus de 100 adhérents** sur la commune : Bad in Lez (badminton), Castelnau Basket, Castelnau Le Crès Football Club, Castelnau Pétanque, Castelnau Tennis de Table, le Club d'Escrime de Castelnau, Gym Sports Loisirs, Montpellier Castelnau Volley Université et le Club Olympic Castelnau Judo.

Ces 9 associations comptabilisaient **3 882 adhérents** au 1<sup>er</sup> janvier 2024, dont 45 % de femmes et 55 % d'hommes.

> **70 sections ou associations** proposent des activités physiques ou sportives pour un total de **6 250 adhérents**.

### TOUJOURS PLUS POUR LES CASTELNAUVIENS !

Subventions de fonctionnement versées par la Ville aux associations sportives (hors subventions exceptionnelles)



## TOUS EN PISTE POUR LA FÊTE DU SPORT !

La Fête du Sport, destinée à promouvoir la pratique sportive auprès des habitants, toutes générations confondues, aura lieu le **samedi 8 juin de 9h30 à 13h au palais des Sports**.

Cet événement gratuit, organisé par la Ville de Castelnau-le-Lez, démontre l'incroyable vitalité du sport sur le territoire !



### CASTELNAU-LE-LEZ ACCUEILLERA LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ESCRIME LES 1<sup>ER</sup> ET 2 JUILLET

Le palais des Sports Jacques Chaban-Delmas recevra les **Championnats de France d'escrime, spécialité Epée, catégorie seniors, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024**.

Le club d'escrime de Castelnau-le-Lez a été retenu par la Fédération française pour organiser cet événement d'envergure nationale. 70 bénévoles s'impliqueront pour l'occasion.

## LE CASTELNAU TENNIS DE TABLE SUR LE PODIUM

Actuellement fort de 165 adhérents (soit une augmentation de 25 % en un an et un record pour lui !), le club se classe **2<sup>e</sup> club de l'Hérault, juste derrière son voisin montpelliérain**.

Dans le sillon des performances des frères Lebrun, prodiges montpelliérains du tennis de table, l'association *Castelnau Tennis de Table* est en pleine évolution. Profitant de la médiatisation de cette discipline sur le territoire, du travail sérieux depuis de nombreuses années de son éducateur sportif et de l'engagement sans faille de ses dirigeants, l'association castelnauviennne n'en finit plus de grandir. La section « jeunes », comptant 56 inscrits, affiche complet, et le club, composé de 18 équipes, est classé **1<sup>er</sup> club de l'Hérault pour les compétitions « jeunes »** organisées par le Comité départemental.



# BUDGET PARTICIPATIF #3

## Lancement de l'appel à idées 2024 !

Cette année  
le budget participatif  
est dédié au sport !

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Castelnau-le-Lez propose aux Castelnauviens de déposer des idées pour améliorer leur cadre de vie. En cette année olympique, l'appel à idées porte sur le développement d'équipements sportifs en accès libre et gratuit, favorisant l'intergénérationnel, l'inclusion, la santé et le développement durable. Trois projets lauréats seront réalisés en 2025 et financés par une part du budget d'investissement de la commune, soit 120 000 €, réservée à cet effet.



### COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous habitez Castelnau-le-Lez ou vous y travaillez ou y étudiez et vous avez au moins 15 ans ? Vous êtes une association, un collectif d'habitants, d'amis ou de collègues ?

**Déposez vos idées créatives et innovantes du 15 mai au 15 juillet 2024 sur la plateforme [participons-communes.fr/castelnau-le-lez-bp2024](https://participons-communes.fr/castelnau-le-lez-bp2024)**

Un catalogue de terrains pré-identifiés sera consultable en ligne sur la plateforme.

Une attention particulière sera portée aux idées déposées par un collectif de citoyens ou une association et travaillées en équipe, de manière participative, avec les habitants.

### BESOIN D'AIDE POUR FORMULER VOTRE IDÉE ?

Votre idée est encore un peu floue ? Vous souhaitez être accompagné dans la rédaction ou la saisie de votre idée ? **Contactez [budgetparticipatif@castelnau-le-lez.fr](mailto:budgetparticipatif@castelnau-le-lez.fr) ou rendez-vous dans votre Maison des Proximités.**

Vos projets restent les vôtres à toutes les étapes du budget participatif. Ils auront besoin de vous pour être affinés, précisés, rendus réalisables, soumis au vote et mis en œuvre. Il faut donc prévoir d'y consacrer un peu de temps.

**Réunion d'information le mardi 14 mai à 18h30 à l'espace Côté Lez du palais des Sports.**

## LES ÉTAPES CLÉS



**DU 15 MAI  
AU 15 JUILLET**

Appel à idées.



**DU 16 JUILLET  
AU 31 AOÛT**

Analyse de recevabilité des idées selon les critères précisés en ligne.



**DU 1<sup>ER</sup>  
SEPTEMBRE  
AU 31  
OCTOBRE**

Analyse technique, juridique et financière pour s'assurer que le projet est réalisable et valider son éligibilité au vote.



**NOVEMBRE**

Vote citoyen en ligne et via des urnes dans les lieux publics. Les 3 premiers projets seront désignés lauréats, dans la limite du budget total alloué, soit 120 000 €, et de 40 000 € maximum par projet.



**2025**

Réalisation par les services de la Ville en associant les porteurs de projets.



Retrouvez toutes les infos sur  
[castelnau-le-lez.fr](https://castelnau-le-lez.fr)



# NICOLAS LE GOFF EN ROUTE POUR LES JEUX !



Pilier du MHSC VB et de l'équipe de France de volley-ball, Nicolas Le Goff disputera les Jeux Olympiques de Paris. Le joueur de 32 ans défendra le titre olympique français acquis à Tokyo, il y a trois ans, face à la Russie.

**A**près avoir fait de la natation à haut niveau, Nicolas Le Goff a débuté le volley à 14 ans. « Je voulais faire un sport collectif, j'ai donc décidé de ralentir un peu la natation et j'ai commencé le volley ». Il a signé son premier contrat professionnel à Montpellier, club dans lequel il est revenu en 2020, après quelques saisons et titres nationaux à l'étranger, pour gagner le titre de **champion de France en 2022**.

Par sa puissance au centre et son efficacité au block, le Montpelliérain est l'un des piliers de l'Équipe de France depuis une dizaine d'années. Du haut de ses 2,06 m, sous le maillot bleu, il a décroché de nombreux titres, dont la **médaille d'or aux JO de Tokyo en 2021**. « Pour le volley, et pour beaucoup de

sports, le titre olympique est vraiment le Graal. Avoir réussi à décrocher l'or est quelque chose de presque inespéré, qui restera gravé à tout jamais. »

Les Bleus sont maintenant tournés vers Paris 2024 et ils espèrent renouveler ce tour de force. Avec plus de 220 sélections à son actif, le meilleur central de la saison 23/24 de championnat est l'un des leaders de l'équipe de France. « C'est un objectif, un rêve que nous nous sommes fixés. Maintenant, nous savons que nous serons attendus par le public et par nos adversaires. »



© Fabrice Chot

La Ligue des nations servira de tournoi d'échauffement international aux Bleus avant les épreuves Olympiques qui se tiendront du 27 juillet au 11 août 2024 à l'Arena Paris Sud.

# Aubin Gautier- Pélissier, passion biathlon !



Le biathlon combine la course en ski de fond et le tir à la carabine. Enfant de Castelnau-le-Lez, installé près des pistes dans le Vercors, Aubin Gautier-Pélissier est un jeune espoir de ce sport. Il affiche un beau palmarès. Arrivé dixième au scratch lors du championnat de France à Méribel fin mars 2024, il a obtenu la médaille de bronze dans la catégorie des moins de 22 ans (U22). Il a dans son viseur les Jeux olympiques d'hiver de 2026 de Milan et Cortina d'Ampezzo, en Italie. Et poursuit ses études à l'Université Grenoble-Alpes.

## VOUS AVEZ GRANDI À CASTELNAU-LE-LEZ. QU'EN RETENEZ-VOUS ?

« J'en garde d'excellents souvenirs. J'y ai toujours fait beaucoup de sport : natation, waterpolo, hockey, VTT et rugby. J'allais souvent au palais des Sports. Ma famille habite toujours Castelnau-le-Lez, donc j'y retourne en dehors de la saison de ski. C'est une commune très dynamique, pour laquelle le sujet du sport est très important. Il y a de très belles infrastructures. Le maire Frédéric Laforgue m'a fait visiter les agrandissements du palais des Sports. Beaucoup de clubs y proposent des tas d'activités sportives différentes. C'est une formidable opportunité pour les jeunes. »



© Dans les yeux d'Éléa

## QUELS SONT VOS BESOINS FINANCIERS ANNUELS EN TANT QU'ATHLÈTE ?

« La partie sportive (groupe d'entraînement, structure, coachs, déplacements, matériel...) me revient à environ 10 000 euros pour une saison complète sur une année civile. »

## VOUS ÊTES SOUTENU PAR LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ...

« Oui, depuis la fin du lycée. L'aide de la Ville est de 1 500 euros par an actuellement. Bénéficier d'un tel soutien est une chance et une fierté pour moi. »

## LE MOT DE LA FIN ?

« Mon parcours est atypique, et je suis vraiment fier d'être le Castelnauvien qui a migré dans le Vercors pour pratiquer son sport, fier de mes racines et d'être toujours soutenu par ma commune. »



# FÊTE DU / 20 SPORT / 24

LYONNE GYMNASIQUE

SAMEDI 8 JUIN - 9H30 - 13H  
PALAIS DES SPORTS JACQUES CHABAN-DELMAS

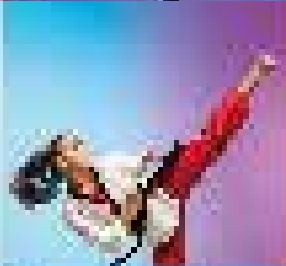
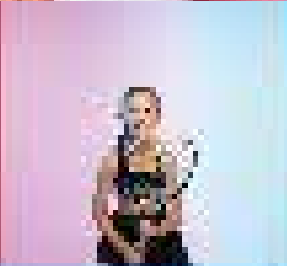
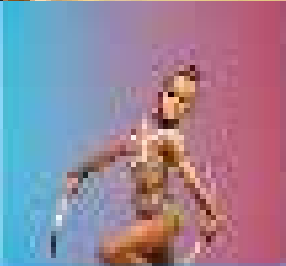
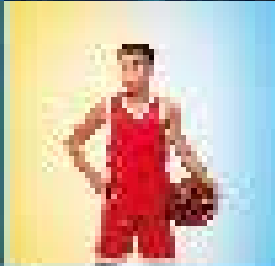
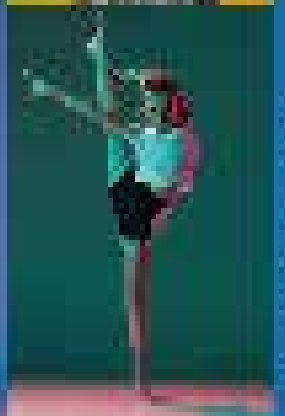
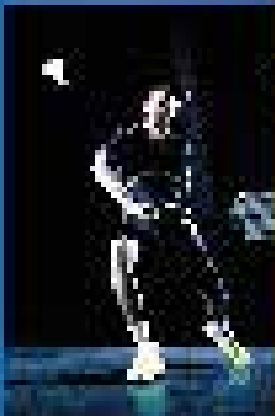
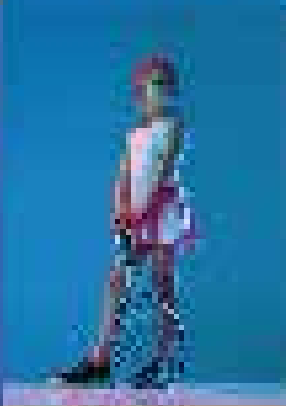
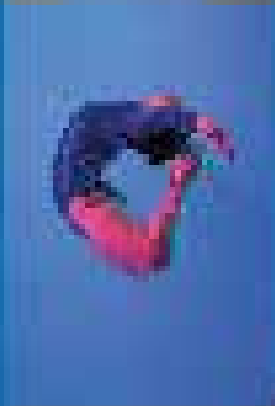
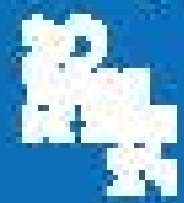


Illustration: Sébastien Courtois - www.sebastien-courtois.com



Retrouvez  
tout le programme  
sur [coubertin-lyon.fr](http://coubertin-lyon.fr)







### BUDGET

Les travaux relatifs à cette opération se sont déroulés entre juillet et décembre 2023.

**Le coût global s'élève à 675 000 € TTC** (495 000 € TTC pour la création des terrains et l'aménagement de l'ensemble des abords + 180 000 € TTC pour les containers et locaux de stockage).

## Deux terrains de beach-volley inaugurés

**Du sable, des filets... il ne manquait que le soleil, le 27 avril dernier, pour l'inauguration de ce nouvel équipement que la Ville de Castelnau-le-Lez a souhaité créer afin de compléter l'offre sportive de la plaine de jeux Jean-Fournier.**

Les deux terrains sont à la disposition des adhérents des associations sportives dont l'objet est la pratique du volley-ball, à savoir le club Montpellier Castelnau Volley Université Club et la section volley-ball de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Dans ce cadre associatif, une pratique sportive de loisirs ou de compétition sera proposée pour que chaque pratiquant y trouve son intérêt ; les salariés des entreprises locales pourront également bénéficier de cette installation pour partager un moment de convivialité et de sport.

Cet équipement sportif, situé à proximité directe du groupe scolaire Jacques-Chirac et non loin de l'école Mario-Roustan, servira également de support pour des séances de beach-volley à destination des élèves, dans le cadre d'une programmation annuelle et au travers de manifestations sportives scolaires ponctuelles.

Ces deux terrains seront aussi mis à la disposition des jeunes dans le cadre des animations sportives organisées, pendant les vacances scolaires, par la Direction des Sports

et les Maisons des Proximités dans le cadre de l'opération *Quartiers Sports*. La Direction de la Réussite éducative et de la Jeunesse de la Ville (Dispositifs jeunes et centres de loisirs) les utilisera aussi.

Enfin, cet équipement sera un outil de travail intéressant pour la Direction des Sports et ses éducateurs sportifs spécialisés dans l'activité physique adaptée, dans le cadre du développement des actions de la politique de sport santé.

### DU CÔTÉ TECHNIQUE

D'un point de vue technique et pratique, les dimensions des aires de jeux (24 m x 16 m et 23 m x 16 m) permettent **un classement respectivement en terrain national et régional**. Des **vestiaires avec douches et des lieux de stockage** ont également été réalisés par l'aménagement intérieur de containers maritimes.

### EN PRATIQUE

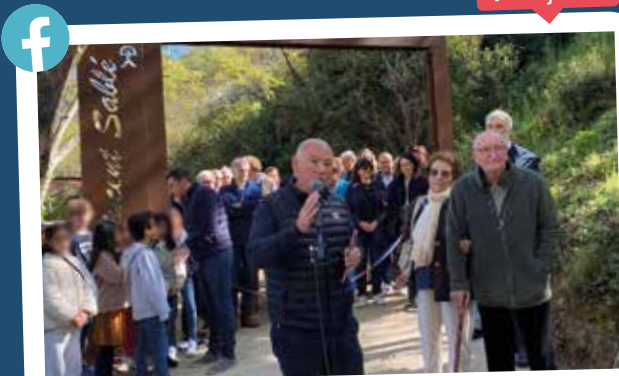
Un **système d'éclairage**, adapté à la pratique du beach-volley et sur minuterie, permet d'augmenter l'amplitude horaire d'utilisation jusqu'à 23h00.



## SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

## SI VOUS AVEZ MANQUÉ QUELQUE CHOSE !

56 j'aime



### Inauguration du parc Vincent Sablé, en prolongement du parc Monplaisir.

Un nouveau parc par an à Castelnaud Le-Lez, promesse tenue !

Frédéric Lafforgue, Maire de Castelnaud-le-Lez, et son équipe municipale sont fiers de pouvoir offrir cet espace préservé aux Castelnaudviens.

« Que du bonheur d'être ensemble pour la fête des parcs. Grâce à la volonté de M. et Mme Sablé qui ont souhaité que cette maison revienne aux Castelnaudviens, grâce à la volonté aussi que je porte avec mon équipe municipale pour les Castelnaudviens, nous inaugurons le parc en hommage à leur fils, Vincent Sablé. Un parc par an. » Frédéric Lafforgue

Un grand merci aux équipes municipales mobilisées pour la Chasse aux œufs : Fête des Parcs à Castelnaud-le-Lez et au Comité Communal des Feux de Forêts de Castelnaud-le-Lez qui assure la sécurité dans les parcs.

37 j'aime



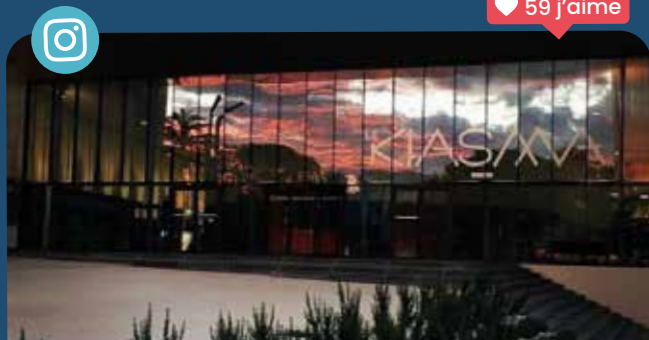
### 8 mars : des élèves sensibilisés à l'égalité femmes/hommes

Ce vendredi 8 mars, les élèves des 4 classes de CMI de l'école Jean-Moulin ont découvert, dans le hall de l'établissement, une frise chronologique réhabilitant le rôle des femmes dans l'Histoire.

Ces frises chronologiques murales, réalisées par l'association Genius et offertes par la Ville de Castelnaud Le-Lez, ont ensuite été distribuées aux enseignantes des classes de CMI de Jean Moulin, en présence de @Séran Isabelle, adjointe à l'Education, et de @Sylvie Ross-Rouart, adjointe à la culture et à l'égalité femmes/hommes.

Désormais, les élèves peuvent y trouver des personnages féminins auxquels s'identifier. Leur imaginaire, peuplé de femmes chevaleresques, de pionnières du cinéma ou de scientifiques, leur permet de se projeter dans un avenir où aucun métier n'est interdit aux filles.

59 j'aime



### Envie de découvrir le Kiasma ? Cet établissement culturel phare de Castelnaud-le-Lez ?

Rendez-vous le jeudi 27 juin à 19h00 pour la présentation de la saison culturelle.

Nous vous attendons nombreux !

60 j'aime



### Atelier cuisine de printemps à l'action alimentaire de Castelnaud Le-Lez.

Luisa Pape, adjointe à l'action alimentaire de la Ville de Castelnaud Le-Lez, une dizaine de bénéficiaires de la Banque Alimentaire Hérault et un diététicien ont partagé un cours de cuisine. L'objectif de ces ateliers est d'apprendre à cuisiner avec les denrées alimentaires collectées durant l'année. Une belle occasion de partager un repas et de créer du lien.



SUIVEZ-NOUS SUR



@Castelnaud Le-Lez



@castelnaud\_le\_lez



@CastelnauleLez



Ville de Castelnaud-le-Lez





## Remise du label Ville prudente : 3 cœurs pour Castelnau-le-Lez !

Après l'obtention du label en 2022, Castelnau-le-Lez est passée de 2 à 3 cœurs (sur 5). Cette évolution — officialisée par la signature d'une convention par le Maire, Frédéric Lafforgue — souligne la politique volontariste de la collectivité en matière de sécurité routière.

L'obtention du label **Ville Prudente** représente un gage de qualité de vie pour les habitants, les collectivités inscrites devant répondre à plusieurs critères, tels que des aménagements ou des actions de prévention. À Castelnau-le-Lez, on peut recenser plusieurs actions :

- > la mise en place du programme **Savoir rouler à vélo** pour les élèves des écoles élémentaires,
- > la limitation de la vitesse à **30 km/h** sur tous les axes routiers de la commune,
- > l'extension du réseau cyclable et de transports en commun (création à venir de lignes de bustram, projet de gare TER à Sablassou).

« Cette progression rend compte de nos efforts en matière de mobilité : notamment la ville à 30 km/h, l'action en faveur des déplacements doux avec le Réseau express vélo, l'arrivée des 2 lignes de bustram sur la commune en plus des 8 stations de tramway et un projet de gare TER », s'est félicité Frédéric Lafforgue.

« Nous continuerons notre réflexion pour améliorer le partage de l'espace public et la sécurité de tous. Nous sensibilisons dans les écoles, nous animons de nombreuses réunions citoyennes sur les mobilités douces... Le but est de faire avancer la ville du quart d'heure, avec les services publics et les équipements à proximité de chez soi. »

Partez tranquille !  
365 jours/an

Ville de Castelnau

Plus d'infos sur ce service gratuit, appelez la Police Municipale au  
**0 8000 34 170**  
ou en ligne avec  
« Mes démarches en ligne »  
depuis le [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)

Sécurité VACANCES

Castelnau-le-lez

## 12 caméras supplémentaires pour votre sécurité !



La Commission départementale de vidéoprotection, réunie le 19 mars dernier, a validé le passage de 63 à 75 caméras dans la commune de Castelnau-le-Lez.

### 3 ÉPICERIES DE NUIT FERMÉES PENDANT 3 MOIS

Sur arrêté préfectoral, 75 % des épiceries castelnauviennes ont été sous le coup d'une fermeture administrative en début d'année, soit 3 sur 4, durant 3 mois, pour détention frauduleuse de tabac et de bouteilles d'alcool en vue de la revente ou pour vente d'alcool après 22h. Un travail collaboratif (police municipale, gendarmerie, service de l'état, douanes) a permis de procéder à ces fermetures.



## INCENDIES : LE CCFF VEILLE !

Le comité communal des feux de forêts est un service municipal composé de bénévoles désignés par arrêté municipal. Depuis 2006, dès le mois de juin, 30 bénévoles surveillent les espaces naturels de la commune, participant à la prévention des incendies.

Formés à l'utilisation de la cartographie, des moyens radio et aux gestes de premiers secours, ils surveillent, sensibilisent et interviennent aux côtés des sapeurs-pompiers et forestiers-sapeurs du département.

> 2 véhicules de patrouille et 1 point haut vigie

> En 2023 : 700 heures de surveillance et 4655 kilomètres de patrouilles, 0 feu d'espace naturel à Castelnau-le-Lez.

> Astreinte CCFF (7j/7 - 24h/24) :  
06 32 71 79 53.

> Renseignements : [ccff@castelnau-le-lez.fr](mailto:ccff@castelnau-le-lez.fr)

> Cartographie et messages de prévention sur Facebook / X / Instagram : [@CCFFCastelnau](https://www.instagram.com/CCFFCastelnau)





## Conseil des Sages

# Plus de 55 ans ? Engagez-vous pour votre ville !

Attachée au principe de participation des habitants à la vie de la commune, après la création du Conseil municipal des jeunes, l'équipe municipale se tourne vers les seniors en créant une instance consultative nommée Conseil des Sages, conforme au concept et à la méthodologie définis par la Fédération française des Villes et Conseils des Sages.

Le Conseil des Sages sera une instance de réflexion et de propositions, composée du Maire, de 4 membres élus du Conseil municipal, de 8 représentants résidents castelnauviens âgés de plus de 55 ans et déga-gés de tout engagement professionnel et d'un représentant de l'association *Rose de France*. Il se tiendra au moins trois fois par an.

Cette instance pourra conseiller le Maire et le Conseil municipal sur

l'ensemble des sujets intéressant la commune, de sa propre initiative ou à la demande du Maire.

> *Si vous remplissez les critères, n'hésitez pas à proposer votre candidature en précisant vos motivations et en joignant un justificatif d'identité ainsi que vos coordonnées !*

> *Envoi des dossiers de candidature par courriel à : [conseildessages@castelnau-le-lez.fr](mailto:conseildessages@castelnau-le-lez.fr)*

## Le CCAS aide 40 seniors à partir en vacances dans le Luberon, inscrivez-vous !



Du 12 au 19 octobre 2024, le Centre communal d'Action sociale (CCAS) organise un séjour dans le cadre de l'action *Seniors en vacances* en partenariat avec l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et la Carsat.

Ce dispositif a pour vocation de permettre le départ en vacances de seniors castelnauviens en proposant des séjours à tarif préférentiel. Les séjours comprennent l'hébergement, les repas en pension complète, les excursions et les animations. Les personnes éligibles doivent être âgées d'au moins 60 ans, retraitées et sans emploi. Elles peuvent bénéficier d'une aide financière versée par l'ANCV sous condition de ressources.

Le nombre de participants est limité à 40. Dans l'hypothèse d'un nombre trop important de demandes d'inscriptions, la priorité sera donnée aux demandeurs dont le revenu net imposable est le plus bas et aux primo-participants. Le coût du séjour est d'environ 460 € hors aide ANCV.

*Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 04 67 14 27 28.*



## Registre des personnes vulnérables

# NE LAISSER AUCUN(E) HABITANT(E) DE CÔTÉ

Depuis 2004, le CCAS tient à jour le Registre communal des Personnes vulnérables, nominatif et confidentiel, pour contacter, accompagner et protéger plus facilement les personnes fragiles et isolées de la commune, dans le cadre de sa veille sociale ou en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgence par l'Etat (canicule), par exemple.

L'inscription, facultative, concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les adultes handicapés vivant à domicile. L'inscription, la modification ou la radiation sont effectuées sur demande formulée par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide à domicile). Les personnes inscrites disposent d'un droit d'accès aux renseignements qui les concernent.

*Pour toute inscription ou précision, contactez le CCAS au 04 67 14 27 28.*

## INSTALLATION



Après presque trente années d'exercice à Castelnau-le-Lez en tant qu'infirmière libérale, Elisabeth Gadea a cessé son activité. Aurélie Roussel a repris sa clientèle le 1<sup>er</sup> mars, au n° 859 de l'avenue de l'Europe.



## La Ville accompagne les familles

**D**es conférences axées sur la parentalité se tiendront avec 2 coachs parentaux à la Maison des Proximités Europe le samedi 25 mai à 17h sur le thème « *Entretenir le lien avec les adolescents* », et à Mas de Rochet le samedi 29 juin à 17h pour « *Plus de coopération, moins de conflits* ».

Un atelier **scolarité** se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juin à 17h à la Maison des Proximités Caylus pour « **Réussir avec le sourire** », avec l'organisme de soutien scolaire Réussite.

Une séance spéciale « **Bébé lecteur bébé joueur** » aura lieu le vendredi 14 juin de 10h à 12h au parc Lydie-Wilson pour fêter la fin de l'année avec les bénévoles Cathy, Mireille, Clara et Sylvie !

Lâcher-prise et théâtre d'improvisation seront au programme avec *Les Démons du Midi* à la Maison des Proximités Mas de Rochet le mercredi 12 juin à 17h pour les enfants, à 18h pour les adultes ! Sans oublier le spectacle gratuit lors de la **Fête des Voisins du quartier le vendredi 7 juin à 19h30 !**



## LA FÊTE DES VOISINS, UN INCONTOURNABLE DE LA CONVIVIALITÉ

Comme tous les ans, les quartiers célèbrent la Fête des Voisins avec leurs Maisons des Proximités !

Les Maisons des Proximités (MDP) Caylus et Eurêka débiteront les festivités le vendredi 31 mai à 19h, suivies de Mas de Rochet et du Devois le vendredi 7 juin à 19h, et par la MDP Europe le samedi 8 juin à 19h.



## LES APPRENTISSAGES ENTRE ADULTES À L'HONNEUR À MAS DE ROCHET

Nouveauté à Mas de Rochet depuis mars : **des ateliers mémoire bimensuels pour les seniors !** Les prochaines séances sont prévues les mercredis 5 et 19 juin de 10h à 11h30 ! Et n'oubliez pas les **ateliers Communi-tea** pour apprendre l'anglais et le français entre adultes et les après-midis **jeux** tous les jeudis !

## SOLIDARITÉ À EURÊKA

La Maison des Proximités Eurêka organise une **Troc Party** le dimanche 16 juin de 10h à 12h ! La semaine du 10 juin, déposez vos dons en échange d'une monnaie fictive, le « *ticket troc* », et le jour J, utilisez-la pour vous servir dans les dons de vos voisins !

## POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- > MDP Eurêka : 04 11 28 29 95,
- > MDP Caylus : 04 11 28 19 13,
- > MDP Mas de Rochet : 04 67 10 41 67,
- > MDP Europe : 04 11 28 45 09,
- > MDP Devois : 04 67 72 93 16.



# LA FÊTE DES COULEURS

SAMEDI 25 MAI 2024  
DE 18H À 22H30

**Au programme :**

*sport, art, cuisine, musique...*

*Foodtrucks, DJ et holi party  
à partir de 20h !*

PARC MONPLAISIR  
GRATUIT - OUVERT À TOUS



@MAISONS\_DES\_PROXIMITES\_

Plus d'informations auprès  
de vos Maisons des Proximités





# Le débroussaillage, un acte citoyen... et une obligation légale !

Alors que la saison chaude se profile, la municipalité lance sa campagne de débroussaillage 2024, destinée à sensibiliser les habitants de la commune à ce geste essentiel, encadré par la loi, qui permet d'éviter les risques de propagation des incendies.

**L**es zones exposées, c'est-à-dire les propriétés situées dans les bois, les forêts, les landes, les maquis, les garrigues, les plantations forestières ou les reboisements, et à moins de 200 mètres de celles-ci, sont concernées par les obligations légales de débroussaillage, dites OLD.

## FAUT-IL DÉBROUSSAILLER EN PARTIE OU ENTIÈREMENT SON TERRAIN ?

L'article L.322-3 du Code forestier stipule que les propriétaires installés en zone exposée sont tenus de débroussailler et de maintenir leur propriété en état débroussaillé de la façon suivante :

> la végétation doit être débroussaillée **dans un rayon de 50 mètres à proximité des constructions, des travaux et des installations de toute nature**. Une bande de 10 mètres de chaque côté des voies privées donnant accès à ces infrastructures doit être dégagée. **La bande de 50 m doit être respectée même si le débroussaillage concerne une zone du domaine public ;**

> tout terrain implanté **dans la zone urbaine (zone U) du Plan local d'urbanisme (PLU)** en vigueur doit être entièrement défriché ;



> **la totalité du terrain** doit également être nettoyée si celui-ci est situé dans un **lotissement**.

## PEUT-ON DÉBROUSSAILLER CHEZ LE VOISIN ?

Dans les zones exposées, les limites de propriété ne doivent pas empêcher le débroussaillage. Celui-ci doit en effet être réalisé de manière continue, mais l'autorisation du voisin doit être obtenue au préalable pour que les travaux de nettoyage s'étendent sur sa parcelle. Si celui-ci refuse ou s'il ne répond pas à la demande, l'obligation sera à sa charge.

## DATE LIMITE : LE 30 JUIN 2024

Les travaux de débroussaillage doivent impérativement être réalisés avant le 30 juin 2024. Un contrôle peut être effectué, selon les termes de l'article L.134-7 du Code forestier.

Renseignements auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34).



**Attention à ne pas commencer le débroussaillage trop tôt pour ne pas perturber la nidification des oiseaux.**

WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG

# ZÉRO ÉCLOSION ZÉRO INVASION

**PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,  
LE MOUSTIQUE-TIGRE  
NE SE REPRODUIT PAS.**

### CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre

**JE VEIDE**  
chaque semaine tous les récipients d'eau stagnants, propres ou sales

- Couverts sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de pommiers.
- Bâches de mobiliers de jardin...

**JE CURE**  
régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'évier et extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles ouvertes avec grilles.
- Gourtières, chéneaux...

**JE COUVRE**  
de façon hermétique ou à l'aide d'un voile moustiquaire les toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récepteurs d'eau de pluie ou cures.
- Tous récipients pluviers via les chéneaux.
- Rigoles.
- Fûts avers...

**JE RANGE**  
autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Sacs, ornières, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...

**JE JETTE**  
tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, sans proximité à la poubelle

- Déchets de chantier.
- Rôles de carrosserie.
- Vieux pots de fleurs cassés...

**J'ENTRETIENS**  
régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- J'alloue et je débroussaillie.
- Je ramasse les fruits tombés.
- Je ramasse les déchets végétaux...

**LE MOUSTIQUE-TIGRE**

Originaire d'Asie du Sud-Est, le **moustique-tigre** (*Aedes albopictus*) ne cesse de gagner du terrain. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de **maladies** comme la **dengue**, le **chikungunya** ou **Zika**. Aujourd'hui, la lutte contre sa propagation sur notre territoire doit être un **défi collectif** fait de **bons réflexes individuels**, consistant à **supprimer les lieux de ponte potentiels** et à **bloquer l'accès à l'eau**. Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus principalement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

**C'est la responsabilité de chacun et de tous !**



## Label *Commune économe en eau* 6 000 m<sup>3</sup> d'eau potable économisés en 2023 !

Rattachée à Montpellier Méditerranée Métropole, l'Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) a remis pour la 3<sup>e</sup> année consécutive le label *Commune économe en eau* au Maire Frédéric Lafforgue, récompensant la Ville de Castelnau-le-Lez pour son plan de gestion raisonnée des ressources en eau. 17 autres communes de la Métropole ont été labellisées ou ont vu leur label reconduit.

**Le** Maire de Castelnau-le-Lez, Frédéric Lafforgue, a reçu le label par Isabelle Touzard, vice-présidente Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Énergie, Agroécologie et Alimentation de Montpellier Méditerranée Métropole, et présidente de l'ALEC. Les actions suivantes ont été mises en avant :

- > une réflexion sur la gestion de l'arrosage générant **une économie d'eau potable de 6 000 m<sup>3</sup> sur les espaces verts en 2023**,
- > **1 nouveau parc par an planté d'essences végétales adaptées à la sécheresse et muni d'un système d'arrosage hydro-économe**,
- > **la conservation de la flore du parking du palais des Sports** lors de la création des ombrières photovoltaïques,
- > **la sensibilisation des agents** municipaux à la transition écologique (un référent énergie/eau par bâtiment municipal et des ateliers Fresques du Climat).
- > le suivi quotidien des consommations par télérelève, l'utilisation de matériel hydro-économe dans les bâtiments publics et un protocole d'intervention en cas de fuite d'eau.



Isabelle Touzard, présidente de l'ALEC ; le Maire Frédéric Lafforgue et Jean-Baptiste Mermoux, Responsable Gestion de l'énergie et des fluides de la Ville de Castelnau-le-Lez.



## DES RENCONTRES AUTOUR DE L'ÉNERGIE AVEC L'ALEC



La Ville de Castelnau-le-Lez renouvelle son partenariat *Maison de la Ville durable* avec l'Agence locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) pour la 4<sup>e</sup> année. Informez-vous gratuitement auprès des experts du domaine lors des animations à venir :

- > Mardi 28 mai : visite technique de l'école Jean-Moulin pour **améliorer le confort et la performance énergétique du bâtiment**
- > Jeudi 6 juin : conférence « *Quelles solutions pour améliorer le confort d'été dans les bâtiments ?* »
- > Jeudi 20 juin : atelier participatif « *Échanges autour de vos projets de rénovation énergétique* ».

Informations sur :

[www.alec-montpellier.org/tous-les-evenements/](http://www.alec-montpellier.org/tous-les-evenements/)

Un projet ?

Contactez les conseillers de l'ALEC sur :

[www.alec-montpellier.org/contact/](http://www.alec-montpellier.org/contact/)





## Nous avons la joie d'annoncer la naissance de...

- Matteo AIELLO né le 1<sup>er</sup> février 2024
- Eden PHILIPPY COSTE né le 2 février 2024
- Gaspard BARTHELOT né le 2 février 2024
- Syphax TIGUERCHA né le 3 février 2024
- Déa ALBERTINI née le 3 février 2024
- Corentin DAGBERT né le 4 février 2024
- Tiago DELAGE né le 4 février 2024
- Raphaël CONTANT né le 5 février 2024
- Niels SIMON né le 7 février 2024
- Laya MEZAACHE née le 9 février 2024
- Elsa LACOUR-MOTTE née le 9 février 2024
- Zayn OUICHAOUI né le 10 février 2024
- Léon UTZEL né le 11 février 2024
- Nafisa BA née le 13 février 2024
- Malik LAAYOUNI EL OUDGHIRI né le 13 février 2024
- Anaé DENISE GOUY née le 13 février 2024
- Célyan LE LOGE né le 14 février 2024
- Besma ABDELOUAHED née le 14 février 2024
- Kaylan YOUSSEUF né le 16 février 2024
- Isao TESSIER né le 16 février 2024
- Yasmine AJRAIBI née le 23 février 2024
- Gabriel ROZIER né le 24 février 2024
- Mourad CHENTOUFI né le 26 février 2024
- Noé GEOFFROY né le 29 février 2024
- Anna RICHARD née le 29 février 2024
- David CIGULEA né le 29 février 2024
- Joan MONERA-PESENTI né le 29 février 2024
- Hugo MALJEAN né le 1<sup>er</sup> mars 2024
- Chloé BENOIST née le 7 mars 2024
- Ethan GUYONNET-ROCHE né le 8 mars 2024
- Ayanah LEHACAUT-FOFANA née le 10 mars 2024
- Daryo FOUGERAY né le 10 mars 2024
- Noah DE QUINCEY né le 12 mars 2024
- Hortense SADOON née le 14 mars 2024
- Ritadj METIDJI née le 15 mars 2024
- Othman EL MAHDAOUI né le 16 mars 2024
- Lila BENMOHAMED née le 16 mars 2024
- Hamza ARBI né le 17 mars 2024
- Roxane LLEU née le 18 mars 2024
- Baptiste PERICH né le 18 mars 2024
- Marwa BEZZERROUKI née le 20 mars 2024
- Léane LACHAMP née le 23 mars 2024
- Lucia GARCIA ORTEGA RODRIGUEZ née le 23 mars 2024
- Diego CRUZ né le 24 mars 2024
- Louca IGUALADA né le 30 mars 2024
- Idriss AÏCHI né le 30 mars 2024

## Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de...

- Manon VEST et Soufiane NEFFALI le 10 février 2024
- Selma AZOUNI et Abdelkadir KHADAR le 10 février 2024
- Thi Linh Kieu LE et Antoine LEPAGE le 17 février 2024
- Valérie GIORDANO et Loïc GRANDVALLET le 2 mars 2024



## Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de...

- Mireille DURU née MOULIN 82 ans
- Etienne AUDRAN 90 ans
- Odette ALTARAS née TOURALBE 91 ans
- Louise RAYNAL née BONNEFÉ 93 ans
- Wendy MATHIEU 29 ans
- Salah NASRI 65 ans
- Jacques BRIOUDES 72 ans
- Yves VICTOR 92 ans
- Christian CAUPERT 64 ans
- Charles CANILHAC 88 ans
- Bernard FAVRE-BONTÉ 89 ans
- Lionel BUSSY 80 ans
- René GAZEL 90 ans
- Laurent LE GUEN 64 ans
- Suzanne NAZON née COURTOIS 92 ans
- Janine MARTEL née PÉGOURIÉ 99 ans
- Geneviève PALOT née BRABANT 88 ans
- Patrick BOUDEAU 74 ans
- Denise FABRE née NAVARETE 97 ans
- Félix QUYEN VAN PHU 78 ans
- Gérard NOUVET 90 ans
- Marie BONNIER née BOCH 87 ans





# La Secrétaire d'État Patricia Mirallès en visite à Castelnau-le-Lez

Frédéric Lafforgue, Maire de Castelnau-le-Lez, et le Sénateur et Maire honoraire Jean-Pierre Grand, accompagnés d'un représentant du préfet de l'Hérault et des bénévoles du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, ont accueilli dans ces lieux chargés d'histoire Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, le vendredi 26 avril.

## FAIRE ŒUVRE DE MÉMOIRE

La secrétaire d'État a été guidée dans l'exposition permanente par Frédéric Lafforgue et Jean-Pierre Grand, recevant les explications du président du CRHRD Patrick Poitevin, de la philosophe Brigitte Claparede-Alberne et de l'historienne Anik Deschamps.

Les bénévoles ont évoqué l'ouverture prochaine de l'exposition permanente aux sujets de l'antifascisme et de l'antisémitisme et leur volonté de valoriser davantage leur réserve d'objets et documents historiques. Ils veulent moderniser et rendre plus attractives les présentations en généralisant l'usage du QR Code, pour apporter du contenu supplémentaire. « Ce projet éveille notre attention, Castelnau étant une ville axée sur le numérique », a ponctué le maire Frédéric Lafforgue.



La secrétaire d'État a souligné l'importance de faire venir les élèves dans les lieux de mémoire tels que le CRHRD. Elle a martelé la nécessité de restituer la parole des déportés survivants et des résistants, via les outils numériques actuels, car bien peu d'entre eux sont encore de ce monde. Mme Mirallès a invité le président du CRHRD à solliciter une subvention auprès de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées pour contribuer à financer ce projet.

Le Maire Frédéric Lafforgue a ensuite détaillé pour la secrétaire d'État la programmation des célébrations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération sur le territoire castelnauvien. Puis Mme Mirallès a écrit le message suivant dans le Livre d'Or de la commune : « Une commune vivante, des enfants, des élèves souriants, un musée chargé d'objets et de mémoire, une équipe municipale engagée au service de ses administrés ! Dans les temps difficiles que nous vivons, sachons rester unis dans l'intérêt de notre beau pays, la France ! », avant de repartir à ses obligations.

## LE CENTRE RÉGIONAL DE L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION EN DEUIL

Deux anciens présidents du Centre régional de l'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez (CRHRD) ont disparu au début de cette année 2024. Le Maire Frédéric Lafforgue, le Sénateur-Maire honoraire Jean-Pierre Grand, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes leur ont rendu hommage durant leurs obsèques. Voici les parcours respectifs de chacune de ces personnalités...

### ANDRÉ HAUTOT, UN RÉSISTANT PASSIONNÉ D'AVIATION

André Hautot était un ancien combattant de la Royal Air Force, membre de l'Association des Groupes lourds. Chevalier de la Légion d'honneur, il avait présidé le CRHRD de Castelnau-le-Lez de 2012 à 2022. Il s'est éteint le 16 février 2024, à l'âge de 97 ans...

Né le 1<sup>er</sup> mai 1926, André Hautot était passionné d'aviation. Affecté à la Royal Air Force, il avait intégré l'École des mitrailleurs de Newcastle, sortant Major de sa promotion. Affecté dans le Yorkshire, mitrailleur supérieur des Groupes Lourds français (spécialistes du bombardement aérien intégrés au *Bomber Command* britannique), il avait participé à 4 bombardements sur des objectifs sensibles de l'Allemagne nazie. Démobilisé le 29 janvier 1946 avec le grade de sergent-chef, il avait reçu de multiples décorations : chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, croix du combattant volontaire, *Crew of Bomber Command*.

Il avait ensuite travaillé dans les travaux publics, faisant partie d'associations d'anciens combattants, écrivant, donnant des conférences et témoignant auprès des jeunes, notamment au CRHRD, qu'il avait présidé de 2012 à 2022.

### ALAIN RIOLS, FILS D'UN RÉSISTANT SPÉCIALISTE DU SABOTAGE

Fils du résistant Henri Riols, Alain Riols présida le CRHRD de Castelnau-le-Lez de 2009 à 2012. Il est décédé le 26 janvier 2024 à l'âge de 80 ans.

Né le 8 octobre 1943, en plein cœur de la Seconde Guerre mondiale, Alain Riols avait pour père Henri Riols, résistant actif dans la région de Montpellier. Henri Riols entretenait des liens avec l'Armée Secrète (A.S. R3). Il avait notamment saboté des fûts de carburant en y introduisant de l'eau. Fin mai 1944, il avait intégré le maquis Paul-Clé, officiant sous les ordres du lieutenant Dumont, pseudonyme d'Henri Barthès. Il était l'un des membres de la Section de Sabotage du maquis.

Son fils Alain fut successivement nommé directeur de l'Office départemental d'action culturelle (ODAC) de l'Hérault en 2001, puis président du CRHRD de 2009 à 2012.



© DR

## « Ensemble pour Castelnau »

### NOTRE VILLE, N'AURAIT-ELLE PAS DÉJÀ CONTRIBUÉ POUR PLUS QUE SA PART À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SUR LA MÉTROPOLE ?

L'avenue de l'Europe, l'axe majeur de Castelnau, supportera-t-elle, encore et toujours, les projets urbains voulus par la majorité municipale ?

Cette interrogation s'adresse à la Métropole, responsable de la voirie, mais également à notre maire, vice-président à la voirie de 3M.

Nous les invitons à accorder plus d'attention à l'avenue de l'Europe et ses ronds-points, congestionnés par les remontées de files d'attente de véhicules aux heures de pointe.

L'augmentation de la population sur l'avenue induira une augmentation du trafic automobile et de la fréquence du tram, prioritaire à chaque carrefour, donc une aggravation des blocages de carrefours.

Cela aura aussi un impact direct sur la qualité de l'air sur l'avenue et ses rues adjacentes.

Quelques questions peuvent légitimement être posées :

- Les voiries actuelles supporteront-elles l'impact des projets urbains envisagés ?

- Avant toute décision, pourquoi la Ville n'a-t-elle pas demandé à la Métropole la réalisation d'une étude de circulation ?

- Chaque jour 150 trains croisent 11 000 véhicules qui rejoignent ou quittent l'avenue de l'Europe via le passage à niveau 39. N'aurait-il pas un impact sur le transit ?

- La Ville et la Métropole ne devraient-elles pas fixer comme préalable à tout projet urbain, la suppression du passage à niveau ?

**Au vu des contributions à l'enquête publique, monsieur le maire, décidez d'une pause dans la production de logements**

#### Pourquoi nous votons contre le budget 2024

Le budget 2024 de la municipalité inclut des investissements inutiles, des choix contestables, et ne poursuit pas les actions en matière d'écologie, de social et de services publics que nous proposons depuis 4 ans.

Nous sommes en désaccord avec :

- La Maison du numérique, un budget de 5,2 M€ (hors fonctionnement), couvert par un emprunt de la commune du même montant !

- Les ventes de propriétés communales à des investisseurs privés à des prix très bas (Espace des Chênes, Castel Med Parc) dont certaines avaient été réservées dans le PLU pour des équipements publics. A l'inverse, la commune a acquis la propriété Pujol à un prix particulièrement élevé.

Nous proposons de :

- Augmenter du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour répondre aux besoins sociaux de la population en forte augmentation.

- Etudier l'opportunité d'un 5<sup>ème</sup> groupe scolaire pour les nouveaux quartiers au sud de la commune (Eurêka, Mas de Rochet).

- Renforcer les subventions aux associations.

- Réduire le budget communication de la Ville et l'affecter à des dépenses utiles aux besoins des castelnauviens !

- Développer une politique salariale plus valorisante pour le personnel municipal (dont une prime de pouvoir d'achat).

contact@ensemblepourcastelnau-lez.org

Carine Barbier, Estelle Béretti, Mathilde Borne, Jacques Burguière, Frédéric Faivre, Hugues Ferrand, Cécile Négrier

## « Une Troisième Voie Pour Castelnau-Le-Lez »

### CONSTRUCTION DES TOURS DE 9 ÉTAGES ET DE 1500 LOGEMENTS DE PLUS : L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST LANCÉE

Le maire continue de vouloir construire 3 tours de 9 étages et 1500 logements de plus Avenue de l'Europe, malgré l'opposition de la population. L'enquête indépendante permettant à chacun de donner un avis sur ces constructions a commencé le 2 avril. Nous y avons participé pour affirmer notre opposition. Nous aidons ceux qui le veulent à y participer (contact@observatoirecastelnau.fr).

**Aucun bilan sur la situation de l'avenue de l'Europe n'a été réalisé, suite au refus du maire**

Nous constatons tous que circulation et stationnement y sont saturés. Les déplacements doux et l'accessibilité y sont difficiles. Les services médicaux ne peuvent plus s'y rendre. La moindre perturbation génère un engorgement. Les inondations de garages sont fréquentes. Aucune réservation n'a été prévue pour des équipements : espaces verts, crèches ...

**L'État confirme les risques d'inondation générés par le ruissellement des eaux de pluie**

Nous constatons depuis longtemps que certains quartiers sont inondés par ruissellement en cas de forte pluie, en particulier sur l'avenue de l'Europe. Nous avons demandé à plusieurs reprises au maire de réviser le schéma directeur des eaux pluviales. Refus catégorique : peur des conclusions qui remettraient en cause ses constructions ? Heureusement, l'État a décidé de réviser le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la ville. Les premiers résultats, diffusés en février, peuvent amener l'État à requalifier les secteurs

concernés en zones inconstructibles ou à rendre les conditions de construction très restrictives.

**Le maire souhaite passer en force**

Le maire a refusé d'organiser une réunion publique concernant la construction des tours de 9 étages. **Nous avons demandé au Commissaire-enquêteur d'organiser une réunion publique et de prolonger l'enquête.** Le maire n'a pris en compte aucun des 498 avis négatifs (sur 500) exprimés lors de la concertation de la Métropole.

Aucune présentation de fond dans le CastelnauMag avant l'enquête. Pas un mot dans l'éditorial du maire. Pas de transmission des études existantes essentielles à la compréhension des enjeux : ni le PPRI, ni l'étude sur la suppression du passage à niveau (souterrain à faible hauteur et en sens unique). Le maire a interrogé la population, une fois, sur ... le positionnement des bancs dans le square des berges du Lez ; mais sur les tours, silence !

Restons mobilisés.

www.observatoirecastelnau.fr

Julien MIRO, François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ

PS : Nous avons voté contre la hausse de 23000 € du budget indemnités des élus de la majorité. **Malheureusement, la majorité a voté son augmentation.** Élu à la Métropole où une hausse a eu lieu également, Julien Miro a informé le Président, par courrier avant le Conseil de Métropole, qu'il refusait cette hausse et la reverserait à une association de Castelnau. Nous tenons ce courrier à votre disposition.

## « Union pour Castelnau : Pour réunir, pour réussir »

### GÉRER UNE COMMUNE

Gérer une commune, c'est poser la question de projet de territoire et imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir et vivre heureux à Castelnau-le-Lez.

Cette perspective fédère et conduit l'action de l'équipe municipale. Être un élu actif, c'est favoriser le vivre ensemble, comprendre les mutations et les enjeux de notre société et agir pour un meilleur partage d'un espace public accessible à tous.

Cet espace public est régi par des règles, des schémas d'aménagement qui s'écrivent à l'échelon métropolitain. **Dans une démarche d'anticipation, la commune a engagé une procédure de modification de l'actuel Plan Local d'Urbanisme pour :**

- **instaurer un emplacement réservé au Bustram sur le chemin du Pech Saint-Peyre** et faire bénéficier notre ville des évolutions des modes de déplacement (cela avait été fait avec l'arrivée des 8 stations de tramway).

- **préservé ce joyau que constitue notre Centre Ancien** en créant un périmètre bloquant tout projet ne faisant pas l'objet d'études d'urbanisme approfondies, et ce durant 5 ans. L'architecte des Bâtiments de France y est associé pour la rénovation et la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel.

- **réaliser une opération résidentielle à vocation sociale dans le quartier du Devois** pour accueillir de nouveaux gendarmes, des travailleurs handicapés et du logement en primo-accession plébiscité par les jeunes couples castelnaudviens.

- **accompagner le renouvellement urbain de l'avenue de l'Europe en réduisant de 50 % le nombre de logements jusqu'alors possibles sur cette avenue**, créer des respirations vertes, améliorer la perception architecturale de l'avenue en modifiant le rythme des façades dans une volonté d'intégration et d'harmonie urbaine tout en bénéficiant de tous les services publics et de transports en commun gratuits.

**Ces 4 points, préparés avec les services de la Métropole, ont été longuement présentés en Conseil Municipal et ont été votés à l'unanimité.**

Voter en Conseil Municipal engage. Voter c'est porter la voix des électeurs, c'est agir en représentants responsables des citoyens. C'est le principe même de la démocratie. Et dans une démocratie les oppositions jouent leur rôle, proposent, préparent les prochaines échéances électorales, c'est tout à fait légitime. Par contre, renier son vote public, hurler avec les loups, **véhiculer des propos mensongers (1 500 appartements dans 3 immeubles ! Même à Manhattan, ce n'est plus possible !), cela s'appelle de l'opportunisme, du populisme** que le paysage politique français voit dangereusement progresser.

Évitons cela à Castelnau, continuons à travailler pour donner aux générations futures une ville durable et innovante. Agissons sans relâche sur l'éducation, la parentalité, le logement pour tous, le développement économique, la solidarité intergénérationnelle, l'alimentation saine et le tissu associatif, culturel et sportif qui unit dans **une ville solidaire**.

Rejoignez-nous : [unionpourcastelnau34170@gmail.com](mailto:unionpourcastelnau34170@gmail.com)

## Castelnaudviennne ou Castelnaudvien, vous ne recevez pas le Castelnau Mag chez vous ?

Vous pouvez demander qu'il soit distribué dans votre boîte aux lettres lors de sa parution ! Pour cela, merci d'envoyer vos prénom, nom et adresse postale à [communication@castelnau-le-lez.fr](mailto:communication@castelnau-le-lez.fr)







## Le nouveau Portail Famille, pratique et rapide !

Découvrez les nouveaux services et fonctionnalités du Portail Famille, sur le site [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr) ! Ils ont été conçus pour faciliter les démarches administratives des parents tout en leur évitant des déplacements inutiles !

**D**epuis le 15 mai, la Ville de Castelnau-le-Lez facilite votre quotidien en vous proposant une nouvelle version du Portail Famille en ligne. Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, il vous est désormais plus facile d'inscrire, de réserver, annuler ou modifier le planning de votre enfant (restauration scolaire, activités ALP et ALSH), ou encore de consulter et régler vos factures (y compris pour une crèche municipale) et d'actualiser votre dossier. Vous pouvez également sécuriser l'accueil de vos enfants en indiquant les personnes autorisées à aller les chercher au sein des différentes structures municipales d'accueil extra et périscolaire.

### Contact

Guichet unique de la Direction de la Réussite éducative  
Grand Parc Laporte - avenue des Érables  
Tel. : 04 67 14 27 44.



## LES DATES À RETENIR

### > Juin 2024 :

actualisation du dossier ALP obligatoire pour la rentrée.

> **Du 24 juin 2024 7h30 au 5 juillet 2024 inclus :**  
inscriptions ALSH pour les mercredis de septembre-octobre.

> **À compter du 26 août 2024 :**  
réservation de la restauration scolaire et de l'ALP du soir.



## Deux séjours d'été pour les enfants et les ados

La Ville de Castelnau-le-Lez organise 2 séjours estivaux pour permettre aux enfants et adolescents de passer des vacances agréables, enrichissantes et sources d'apprentissages.

> **Du 22 au 26 juillet, le séjour à Sainte-Enimie (Gorges du Tarn), réservé aux ados de 12-16 ans**, proposera de nombreuses activités sportives (via ferrata, VTT, canoë...) et des sorties diverses.

> **Du 31 juillet au 4 août, le séjour à la ferme Malibert permettra aux enfants de 6-11 ans** de découvrir les animaux de la basse-cour, d'observer les écosystèmes de la mare, de faire de l'astronomie en contemplant les étoiles, d'écouter des contes et légendes, de faire de la natation en piscine, de la randonnée...

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



### Les nouveaux élus déjà très engagés

Installés en décembre 2023 et réunis tous les 15 jours en commission, les jeunes conseillers municipaux travaillent sur les thématiques qui leur tiennent à cœur : remplacer progressivement les cahiers des écoles par **des cahiers recyclés**, créer un petit **parc à petits animaux**, construire des **cabanes pour les oiseaux**, participer à une **collecte alimentaire** en direction des personnes dans le besoin, proposer des animations dans les **Ehpad**... **Ils rencontreront en juin le Maire et ses adjoints pour présenter et concrétiser leurs idées.**



## Les critères d'attribution des places en crèches évoluent !

La Ville adapte les critères d'attribution des places en crèches pour assurer davantage d'équité et mieux répondre aux demandes. L'âge de l'enfant et la date de la demande sont toujours pris en compte, mais l'accueil sera facilité dans certains cas :

- **Handicap** (la famille perçoit l'Allocation Adulte Handicapé, AAH, ou l'Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé, AEEH).
- **Naissances multiples** (jumeaux, triplés...)
- **Rapprochement de fratrie** (lorsque 2 enfants de la même fratrie fréquentent une crèche municipale la même année).
- **Familles monoparentales.**
- **Familles accompagnées** par l'équipe de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Département de l'Hérault.

**FAITES VITE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION !**

- > Plus d'infos sur : [petiteenfance@castelnau-le-lez.fr](mailto:petiteenfance@castelnau-le-lez.fr)
- > Si vous souhaitez employer une assistante maternelle, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance de la Ville de Castelnau-le-Lez pour un accompagnement. [rpe@castelnau-le-lez.fr](mailto:rpe@castelnau-le-lez.fr)



## LA VILLE ENCOURAGE LA CRÉATIVITÉ DES ENFANTS



Artiste abstraite, Nathalie Vazquez a réalisé des interventions artistiques auprès des petits Castelnaudais ce printemps. Ses ateliers se déroulent en lien avec le Relais Petite Enfance et les éducatrices Nadine Gueneau et Emmanuelle Del Grazia, les Maisons des Proximités et les Accueils de loisirs sans hébergement. Rencontre...

### L'UNE DE VOS PASSIONS EST LA TRANSMISSION...

« Je veux transmettre aux enfants le goût des couleurs, de la matière, du toucher, de la liberté, du rêve, en toute bienveillance et dans un espace sécurisé. S'ils peuvent se tenir debout, ils peuvent participer à l'un de mes ateliers. En général, ils ne sont pas plus de dix par groupe, pour ne pas se gêner et que le rythme de chacun soit respecté. J'installe de grands panneaux de papier kraft et des feuilles sur les murs afin qu'ils aient de l'espace pour se faire plaisir.

Il y a des bâches colorées au sol et ils ont accès à une table où sont proposées les couleurs que j'ai fabriquées. Il y a en tout 18 pots de 18 couleurs et 18 pinceaux, un par couleur. Ça les initie à les distinguer les unes des autres de façon naturelle. »



### QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

« Parvenir à ce que les bambins aient de l'espace pour créer et s'exprimer par le biais de la couleur, en toute liberté, et qu'ils sortent épanouis des ateliers. C'est une grande satisfaction. »

> Pour lire cette interview dans son intégralité, rendez-vous sur [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)



# Festival de musique classique

Église Saint-Vincent



Dimanche 26 mai à 19h30

## Quatuor Mycélium

Le quatuor est animé par le désir de proposer au public une interprétation dite historiquement informée, au demeurant plus vivante que jamais, en restant au plus proche des sources originales.

Avec le Quatuor « milanais » n°3 de Wolfgang Amadeus Mozart, le Quatuor L'Empereur de Joseph Haydn et des extraits du Quatuor Scientifique d'Anton Reicha.



© Fabien Perry

Dimanche 2 juin à 19h30

## Trio Ellias

Aude Périn-Dureau, au violon, Cyrille Tricoire de Haro au violoncelle et Pascal Jourdan au piano rendent hommage à Lili Boulanger, compositrice immensément douée et trop tôt disparue, première femme à remporter le grand prix de Rome, en 1913, à seulement 19 ans. Avec *D'un matin de printemps*, *D'un soir triste*, suivi du *Trio n°1 opus 8* de Johannes Brahms, écrit par le compositeur à l'âge de 20 ans.



© Trio Ellias

Dimanche 9 juin à 19h30

## Classe Opéra Voix d'Anges

Faire de l'opéra dès la prime jeunesse, c'est une aventure unique proposée par Opéra Junior aux jeunes de Montpellier et sa région depuis plus de 30 ans. Dès 7 ans, les enfants ont l'opportunité d'être formés au chant, à la danse, au théâtre, et de découvrir tous les métiers de l'opéra. La Classe Opéra comprend une quarantaine d'artistes en herbe de 11 à 15 ans, qui sauront vous mettre le cœur en fête avec un programme joyeux et léger !



© Marc Ginot

Billetterie à l'Espace Culturel Pierre-Fournel et en ligne depuis le site de la Ville : [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr).

Tarifs : 12€ / 8€

Pass « Musicales » : 30€ / 20€ les 3 concerts.

## EXPOSITIONS



© Nicole Barondeau

Du samedi 25 mai au samedi 29 juin

## Reflets de Thau, reflets de verre

Œuvres de Nicole Barondeau

Espace Culturel Pierre-Fournel

Impliquée dans diverses démarches artistiques, à la frontière de l'art, du design et de l'artisanat, Nicole Barondeau trouve son inspiration dans la vie, la nature, les rencontres, les voyages...

Vernissage le 25 mai à 11h

Entrée libre.



© Éric Brissaud

Du 4 juillet au 6 septembre

## Paupières de murs

Photos d'Éric Brissaud

Parc Monplaisir

Photographe de presse depuis 1970, Éric Brissaud a travaillé pour les plus prestigieux journaux et magazines du monde (*The Times*, *Newsweek*, *Géo*, *La Stampa*, *Elle*, *le Figaro*, *VSD*...) et pour l'incontournable agence Gamma. Il s'installe en 2008 à Montpellier puis à Sète, se consacrant à ses archives des 50 dernières années. Quand on lui demande quelles images il préfère, il répond : « ce sont celles que je n'ai pas encore faites, car chaque jour une image vient à moi ou moi à elle, et c'est avec bonheur que je l'enregistre. »

Vernissage le jeudi 4 juillet à 19h

Entrée libre.

## Kiasma

## Deux rendez-vous à ne pas manquer

Humour musical

Mardi 28 mai à 20h

## Le Son d'Alex

Par la Compagnie  
Ki M'aime Me Suive

*Le Son d'Alex*, c'est un voyage à travers la bande-son de votre vie. C'est aussi un sampler gavé de musiques et de vannes pour voyager de la préhistoire à Gilbert Montagné, des Daft Punk à Booba en passant par Eagles, Ennio Morricone ou encore Maître Gims. 1/3 de musique, 1/3 de vannes, et 1/3 de « *il faut venir le voir* » parce que comme l'a dit Ennio Morricone « *La musique n'est pas une science, mais une expérience* ». On ressort du *Son d'Alex* avec des anecdotes véridiques. Ce seul en scène se termine par la création participative d'un tube avec le public. Une première ! Avec *Le Son d'Alex*, vous allez écouter la musique comme vous ne l'avez jamais entendue.

Tarifs : 26€ / 22€ / 12€

Tout public.



© Vincent Calvet

Théâtre

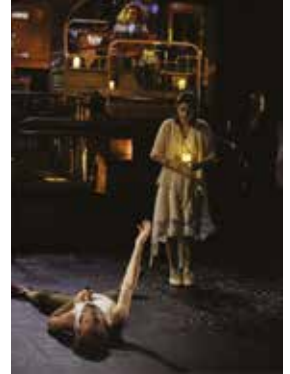
Vendredi 31 mai  
et samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h,  
dimanche 2 juin à 16hLiliom ou la vie  
et mort d'un  
vaurien

Légende de banlieue  
en sept tableaux  
de Ferenc Molnar.  
*Dans le cadre du Printemps  
des Comédiens.*

Liliom travaille comme bonimenteur sur le manège d'une fête foraine. Un jour, il rencontre Julie, et avec elle, l'amour et l'espoir d'une vie nouvelle. Mais après avoir perdu son travail et ses repères, Liliom plonge. Suivent magouilles et coups foireux. Au milieu de ce marasme de désespoir social, un enfant s'annonce. Et Liliom se remet à rêver, projette de partir en Amérique avec sa famille...

Tarifs : 26€ / 22€ / 12€

Tout public.



© Printemps des Comédiens

## Europe

5 jumelages  
fêtent l'Europe !

Le dimanche 2 juin, entre 11h et 18h, le Comité de jumelage de Castelnau-le-Lez organise la manifestation **5 Jumelages fêtent l'Europe** au parc Monplaisir, avec les Comités de Jacou, Pérols, Saint-Drézéry et Teyran, et en partenariat avec la Maison de l'Europe.

Ouverte à tous, cette journée festive sera l'occasion de célébrer l'Europe par des chants, des danses, de la musique et du folklore. La chorale d'élèves de l'école Jean-Moulin participera à l'animation musicale en mettant à l'honneur les hymnes nationaux et européen, et animera l'après-midi en interprétant des chants préparés durant l'année.

La restauration sera assurée par divers foodtrucks proposant un voyage gustatif en Europe, de l'Allemagne au Portugal en passant par l'Italie et la France. Le Comité de Pérols proposera de la bière et des saucisses allemandes. Il sera également possible d'apporter son pique-nique à partager en famille, pendant que les enfants profiteront des jeux gratuits mis à leur disposition. Chaque comité tiendra un stand.

Conférence

Vendredi 31 mai à 18h30

## « L'histoire du projet européen »

Salle Joël-Bizet, palais des Sports

Cet événement organisé par la Ville de Castelnau-le-Lez, en partenariat avec le Comité de Jumelage et la Maison de l'Europe, sera l'occasion d'évoquer le fonctionnement de l'Europe et son impact sur le territoire.

## Mémoire



© Robert Capa

80<sup>e</sup> anniversaire  
de la Libération

Jeudi 6 juin 2024 à 19h

Représentation théâtrale **Meilleurs alliés**  
d'Hervé Bentegeat

Parc Vincent-Sablé. Entrée libre.

Mardi 18 juin 2024

17h30 / **Appel du 18 Juin**

Stèle de Gaulle, place Charles-de-Gaulle

Lecture du texte de l'Appel par des enfants du CMJ  
et M. Mifsud, président de l'UNC.18h15 / **Dépôt de bouquet place du 18 Juin**Lecture du poème *Liberté* de Paul Éluard  
par des enfants du CMJ.

Mercredi 10 juillet 2024

18h / **Hommage aux 80 parlementaires  
ayant refusé de voter les pleins pouvoirs  
au Maréchal Pétain**

Allée de l'Honneur

Lecture des noms des 80 parlementaires  
par des enfants du CMJ.

## MAI

Jusqu'au 26 mai

### « La ville Blanche, chaos et sérénité » d'Arthur Yang

A.R.P.A.C

Entrée libre tous les jours de 15h à 19h (sauf le lundi)

Jusqu'au 31 mai

### Exposition des adhérents de la MJC

Centre André-Malraux

Peinture, aquarelle, couture et recycl'art.

Vernissage le jeudi 23 mai à 18h30

Entrée libre



Judi 23 mai à 19h

### Ismène

Parc Vincent-Sablé

Hors les murs du Kiasma

Par la Compagnie

Théâtre de la remise

Tarif : 5€

Vendredi 24 mai à 20h30

### Improvisation théâtrale

Centre André-Malraux, entrée libre

reservation.mjc-castelnaud.fr

Du samedi 25 mai au samedi 29 juin

### « Reflets de Thau, reflets de verre », œuvres de Nicole Barondeau

Espace Culturel Pierre-Fournel

Organisée par la Direction de la culture de la Ville

Vernissage le 25 mai à 11h

Entrée libre

Dimanche 26 mai de 8h à 14h

### Vide-greniers de l'Amicale des Chtimis & Environs

Palais des Sports J. Chaban-Delmas

Inscriptions : chtimis@wanadoo.fr

Tarif de l'emplacement : 15€

Dimanche 26 mai à 19h30

### 22<sup>e</sup> édition du festival Les Musicales de Castelnau-le-Lez Quatuor Mycelium

Église Saint-Vincent

Tarifs : 12€ / 8€

Pass « Musicales » 30€ les 3 concerts

Mardi 28 mai de 17h30 à 19h

### Visite technique de l'école Jean-Moulin : améliorer le confort et la performance énergétique du bâtiment

École Jean-Moulin

Partenariat de la Ville avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

www.alec-montpellier.org

Mardi 28 mai à 20h

### Le son d'Alex

Le Kiasma

Par la Compagnie Ki M'aime Me Suive

Tarifs : 26€ / 22€ / 12€

Vendredi 31 mai à 18h30

### L'histoire du projet européen

Palais des Sports J. Chaban-Delmas Salle Joël-Bizet

Organisé par la Ville, en partenariat avec le Comité de Jumelage et la Maison de l'Europe.

Vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h, dimanche 2 juin à 16h

### Liliom ou la vie et mort d'un vaurien

Le Kiasma

Dans le cadre du Printemps des Comédiens

Tarifs : 26€ / 22€ / 12€



## JUIN

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin

### Championnat de France Épées Seniors individuel et par équipe

Palais des Sports J. Chaban-Delmas

Samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 20h

### Exposition des œuvres des élèves de la Maison des arts

Maison des arts Jeannine-Napoléon

Dessins, peintures et sculptures.

Entrée libre

Dimanche 2 juin, entre 11h et 18h

### 5 jumelages fêtent l'Europe !

Parc Monplaisir

Entrée libre, restauration sur place

Dimanche 2 juin à 19h30

### 22<sup>e</sup> édition du festival

Les Musicales de Castelnau-le-Lez Trio Ellias de l'Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie



Église Saint-Vincent

Tarifs : 12€ / 8€ / Pass « Musicales » 30€ les 3 concerts

Du 3 au 14 juin

### Exposition des adhérents de la MJC

Centre André-Malraux

Poterie, photographie, stylisme et peinture contemporaine.

Vernissage jeudi 6 juin à 18h30

Entrée libre

Judi 6 juin de 18h30 à 20h

### « Quelles solutions pour améliorer le confort d'été dans les bâtiments ? »

Palais des Sports J. Chaban-Delmas Espace Côté Lez

Partenariat de la Ville avec l'ALEC.

www.alec-montpellier.org

Judi 6 juin 2024 à 19h

### Meilleurs alliés

d'Hervé Bentegeat

Parc Vincent-Sablé

Entrée libre



Vendredi 7 juin à 19h

**Enfin**

Parc Monplaisir

Hors les murs du Kiasma

Par la Compagnie En Transition Cie

Tarif : 5€

Samedi 8 juin de 9h30 à 13h

**Fête du sport**

Palais des Sports J. Chaban-Delmas

Entrée libre

Renseignements : 04 67 79 80 07

Samedi 8 juin au dimanche 30 juin

**24<sup>e</sup> Tournoi open adultes du TC Castelnaudvien**

Tennis municipal

Complexe Jean-Fournier

Inscriptions : 04 67 79 73 14

Samedi 8 juin de 9h à 16h

**Gala de fin d'année de l'association de gymnastique GSL**

Palais des Sports J. Chaban-Delmas

Entrée libre

Dimanche 9 juin à 19h30

**22<sup>e</sup> édition du festival**

**Les Musicales de Castelnaud-le-Lez**

Classe Opéra – Voix d'Anges de l'Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie

Église Saint-Vincent

Tarifs : 12€ / 8€

Pass « Musicales » 30€ les 3 concerts



Jeudi 13 juin à 19h

**Les Lez'tivales Glamifik**

Place Martin-Luther-King (Caylus)

Entrée libre



Samedi 15 et dimanche 16 juin

**13<sup>e</sup> Tour des Héraults Tournoi national de badminton**

Palais des Sports J. Chaban-Delmas Salles René-Alauze et Marie-Amélie Le Fur



**Journées européennes de l'Archéologie**

Partenariat avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Samedi 15 et dimanche 16 juin de 10h à 18h

**Expositions conçues et réalisées par l'INRAP**

Espace Culturel Pierre-Fournel

> Les poubelles de l'Histoire

> La géophysique ou comment voir à travers le sol

Samedi 15 juin à 15h et dimanche 16 juin à 10h30 et 15h

**Atelier « Mosaïque antique » pour les 7/12 ans**

Espace Culturel Pierre-Fournel

Gratuit / Réservation obligatoire au 04 67 14 27 40

Visites guidées samedi 15 et dimanche 16 juin à 10h30

**Le quartier de Caylus-Courtareilles, campagne de l'oppidum de Sextantio.**

Départ : croisement de l'allée de la Tapenade et de la rue Michel-Rozier, quartier de Caylus.

Mercredi 19 et jeudi 20 juin à 20h

**L'Empreinte**

Jardin partagé de Caylus (sous réserve)

Hors les murs du Kiasma

Par la Compagnie L'Attraction Céleste

Tarif : 5€

Du 19 au 23 juin

**Galas de fin d'année**

Le Kiasma

Organisés par la MJC

Programme complet et informations sur mjc-castelnau.fr

Jeudi 20 juin de 18h30 à 20h

**Atelier participatif « Échanges autour de vos projets de rénovation énergétique »**

La Glacière (17 Av. Roger-Salengro)

Partenariat de la Ville avec l'ALEC.

www.alec-montpellier.org

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin

**Fête de la Saint-Jean**

Parc Monplaisir / place de l'Europe Simone Veil

Entrée libre.

Mercredi 26 juin à 20h30

**Toc Toc**

Centre André-Malraux

Par la Compagnie du Théâtre du Triangle

Tarifs : 8€/6€ (adhérents MJC et FNCTA)

**JUILLET**

Mercredi 3 juillet à 11h

**Parade « Roller Derviches »**

Place de l'Europe Simone Veil

En partenariat avec le festival Montpellier Danse.

Entrée libre



Jeudi 4 juillet à 18h30

**Inauguration du square Laurent-Bochu et du Clos des Verdures**

Jeudi 4 juillet à 19h

**Les Lez'tivales Apollo Fish Acoustic Band**

Place de la Liberté

Entrée libre

Du 4 juillet au 6 septembre

**« Paupières de murs », photos d'Éric Brissaud**

Parc Monplaisir

Organisée par la Direction de la culture de la Ville

Vernissage le jeudi 4 juillet à 19h

Entrée libre





**singulières humanités**

**Soirée  
de présentation  
de saison**  
le jeudi 27 juin  
2024 à 19h

LE  
**KIASMA**  
SAISON 2024 > 25

  
Castelnaud  
le-lez